



Projet éolien de la Panière du Fort Communes d'Achery et Mayot

SOMMAIRE

	Page
Méthodologie	1
Carte d'introduction	5

Photomontages

01 : Traversée du village de Achery - à proximité de la Mairie	7
02 : Traversée du village de Achery - à la hauteur de l'église	11
03 : Traversée du village de Achery - à la hauteur de la rue du Fort	15
04 : Itinéraire de la D13 entre les villages de Achery et de Mayot	19
05 : Traversée du village de Mayot, à proximité de la rue du Point du jour	23
06 : Entrée nord du village de Mayot, sur la rue Pasteur (D13)	27
07 : Chemin d'exploitation agricole au nord du village de Mayot	31
08 : Itinéraire de la D13 à la sortie sud du village de Brissay-Choigny	35
09 : Itinéraire de la D13 à l'entrée sud du village de Achery	39
10 : Itinéraire de la D643 à la sortie est du village de Achery	43
11 : Itinéraire de la D643 entre les villages de Achery et de Anguilmcourt-le-Sart	47
12 : Itinéraire de la D643 à l'entrée ouest du village de Anguilmcourt-le-Sart	51
13 : Traversée du village de Anguilmcourt-le-Sart par la D643, à la hauteur de l'école	55
14 : A l'arrières des maisons de la rue de l'Egalité, à Anguilmcourt-le-Sart	59
15 : Itinéraire de la D643 à l'entrée est du village de Anguilmcourt-le-Sart	63
16 : Le Fort Mayot, sur le territoire communal de Mayot	67
17 : Traversée de la vallée de l'Oise par la D643, entre Travecy et Achery	71
18 : Traversée de la vallée de l'Oise par la D643, à l'entrée du village de Achery	75
19 : Itinéraire de la D1044 à la hauteur du village de Travecy	79
20 : Itinéraire de la D1044 au sud du village de Travecy	83
21 : Traversée de la vallée de l'Oise entre Vendeuil et Brissay-Choigny	87
22 : Entrée nord du village de Vendeuil sur la D346	91
23 : Itinéraire de la D1044 à la hauteur du village de Moÿ-de-l'Aisne	95
24 : Le Moulin de Sénercy, partiellement inscrit MH, à Séry-lès-Mézières	99
25 : Le Moulin de Sénercy, partiellement inscrit MH, à Séry-lès-Mézières, depuis l'itinéraire de la D13	103
26 : Observatoire paysager de Brissy-Hamégicourt, au bord de l'A26	107
27 : Itinéraire de la D13 entre les villages de Brissy-Hamégicourt et de Brissay-Choigny	111
28 : Itinéraire de la D57 à la sortie sud du village de Renansart	115
29 : Centre du village de Renansart, rue de l'Eglise	119
30 : Village de Novvion-et-Catillon, à la hauteur du cimetière	123
31 : Eglise de Novvion-et-Catillon, classée MH	127
32 : Itinéraire de la D643 à l'entrée est du village de Novvion-le-Comte	131
33 : Eglise de Novvion-le-Comte, classée MH	135
34 : Traversée du village de Versigny par la D697	139
35 : Itinéraire de la D35 à la limite nord du village de Danizy	143
36 : Itinéraire de la D13 à la sortie nord du village de Danizy	147
37 : Le Quartier Drouot, inscrit MH, à La Fère	151
38 : Itinéraire de la D55 à l'entrée nord de la ville de Beautor	155
39 : Itinéraire de l'A26 depuis la D35 en viaduc, à la hauteur de la vallée de la Serre	159
40 : Itinéraire de la D1044 au nord de Saint-Quentin	163

41 : Itinéraire de la D930 au sud de Saint-Quentin	167
42 : Itinéraire de la D32 à l'approche de la vallée de la Somme	171
43 : Itinéraire de la D420 à la hauteur du village de Essigny-le-Grand	175
44 : Itinéraire de l'A26 depuis l'aire de repos d'Urvillers	179
45 : Itinéraire de la D937 à la sortie est du village de Flavy-le-Martel	183
46 : Itinéraire de la D1 à l'ouest de Tergnier	187
47 : La Place Carnégie , inscrite MH, à Fargniers	191
48 : Ancienne Manufacture Royale des glaces de Saint-Gobain, inscrite MH	195
49 : Remparts de la Citadelle de Laon, à la hauteur de la table d'orientation	199
50 : Remparts de la Citadelle de Laon, à la hauteur du Site classé	203
51 : Itinéraire de la D967 dans l'aire d'influence de la Butte de Laon	207
52 : Itinéraire de la D967 à la sortie de Monceau-le-Neuf	211
53 : Château de Bois-lès-Pargny, classé MH	215
54 : Château de Parpeville, inscrit MH	219
55 : Itinéraire de la D131 à la hauteur de Origny-Sainte-Benoite	223
56 : Itinéraire de la D66 à l'approche des Falaises de Bernot	227

Présentation de la méthodologie générale de réalisation et de présentation des photomontages

- GEOPHOM -

Conforme aux exigences du guide d'octobre 2020

www.geophom.fr

Méthodologie photomontage

Le photomontage

Le but du photomontage est de permettre à un observateur de se faire une opinion sur les effets visuels produits par le projet dans le paysage. Ceci à partir d'un point de vue défini et dans des conditions environnementales représentatives. C'est l'ensemble des photomontages, avec la variété des localisations, des conditions météorologiques et des situations, qui permet d'illustrer aussi fidèlement que possible les différents effets possibles sur le paysage.

Moyen

La technique utilisée est de superposer une image de synthèse (image virtuelle) à une vue réelle (photographie). Il convient donc de reproduire de façon informatique une représentation du projet dans son environnement la plus réaliste possible.

Pour ce faire Géophom utilise un logiciel 3D spécialisé pour les photomontages éoliens (Resoft Windarm r5) avec lequel l'environnement numérique est créé.

Pour chaque point de vue photographié, une image de synthèse est produite à l'aide d'une caméra virtuelle dont les caractéristiques (localisation, orientations 3D, champ visuel, projection) sont identiques à la vue photographique. La superposition des deux vues (virtuelle et réelle) permet d'obtenir le photomontage.

Pour être efficace, le photomontage, doit être présenté et observé selon des règles précises et connues.

Étape de réalisation

La procédure de réalisation des photomontages peut être décomposée en différentes étapes :

1. Création du modèle numérique 3D (Resoft Windfarm)
2. Choix du lieu et des conditions des prises de vues (maître d'ouvrage et son paysagiste)
3. Prises de vues (panoramas 360°)
4. Assemblage panoramique 360° et retouches (luminosité, retaille)
5. Recalage dans le modèle numérique 3D
6. Rendu photo-réaliste
7. Insertion paysagère (retouches, masquage, etc.)
8. Présentation et lecture

Rappel sur la vision humaine

La vision humaine est d'un fonctionnement complexe et la perception visuelle ne peut pas être modélisée sur la base des seules caractéristiques strictes de l'optique. Cependant, il est habituellement reconnu que le champ visuel horizontal « utile », à reconnaître des objets et des couleurs, est limité à environ 50 à 60°.

Le champ visuel de la lecture n'est que de l'ordre du degré (fovéa).

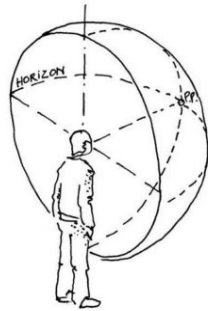
Sur cette base, le photomontage doit présenter à l'observateur un champ visuel d'au moins 60° pour que l'image occupe une grande partie de son champ visuel « utile » lorsque celle-ci est placée à la distance adéquate. Le champ visuel vertical sera d'approximativement 27° (focale 50 mm).

Ce principe considère que la vision est monoculaire.

Création du modèle numérique 3D

Le modèle 3D, créé à l'aide du logiciel de photomontage Resoft Windfarm r5, prend en compte la topographie (à minima RGEalti de l'IGN au pas de 25m), les repères identifiés sur le territoire, tels que les clochers, châteaux d'eau, pylônes, parcs éoliens, etc., et les éoliennes du projet. Les repères sont modélisés sous la forme de pylône dont la hauteur est ajustée si la donnée est connue.

Les éoliennes sont modélisées selon les caractéristiques fournies par le maître d'ouvrage. La modélisation de windfarm est sans détails, mais respecte néanmoins la géométrie principale.



Prise de vues



La localisation du point de vue est le choix du maître d'ouvrage. Toutefois, en général, le lieu précis est déterminé par le photographe qui trouve le lieu le mieux approprié pour bénéficier de repères pour le recalage ; éviter les obstacles qui pourraient s'intercaler et voir au mieux le projet ; bénéficier d'une perspective facilement identifiable, et de tout élément utile à favoriser la compréhension des échelles.

Les photographies ont été réalisées à l'aide d'un appareil photographique numérique reflex APS-C d'une résolution de 24MPx (NIKON D600), équipé d'un objectif à focale fixe de 50 mm.

Chaque prise de vues consiste à photographier les 360° autour du point de vue. La précision des prises de vues est assurée par l'utilisation d'un pied photo équipé d'un niveleur trois points, pour un plan de rotation horizontal précis, et d'une tête

panoramique étalonnée pour l'APN, afin de supprimer les effets de parallaxe. La tête panoramique est « crantée », au pas de 18°. Ceci permet de réaliser la série en « aveugle » de 20 clichés avec l'assurance d'avoir un recouvrement égal pour chaque prise de vue, utile notamment en situation nocturne.

Considérant que le champ horizontal réel d'une photographie prise au 50 mm est de 38,5° et que le pas de prise de vue est multiple de 360°, nous avons fait le choix de réaliser 20 clichés. Ainsi, nous disposons naturellement des trois photographies « presque contiguës » centrées sur le projet. Suivant ce choix, les clichés n et n+2 auront une superposition de 1,5°.

Les coordonnées GPS et l'azimut (référence au nord magnétique) sont enregistrées dans chacune des photographies par le GPS embarqué.

Les photographies sont prises en résolution maximale au format JPG et RAW, conformément aux recommandations du guide 2020. Le profil colorimétrique est sRGB.

La position du point de vue a été mesurée par GPS et validée sur cartographie. La date et l'heure des prises de vues ont été enregistrées dans le fuseau GMT+0.

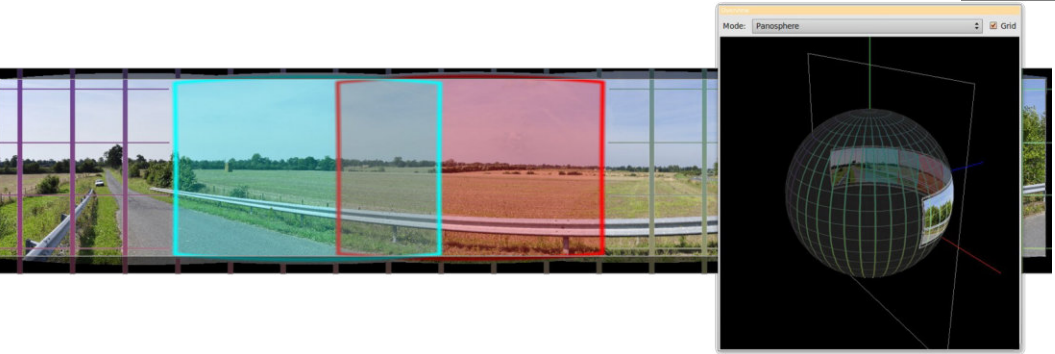
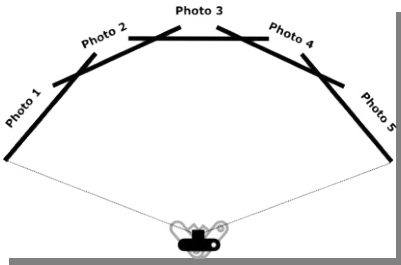
Conformément aux attentes du guide 2020, la hauteur de prise de vue est comprise entre 1,55 et 1,70 m du sol naturel. Ces données seront inscrites dans les photographies originales sur demande du maître d'ouvrage. La vitesse de l'obturateur ne sera pas inférieure au 1/100 de seconde. L'ouverture du diaphragme sera comprise entre f8 et f11. La sensibilité sera comprise entre 50 et 200 asa. La balance des blancs sera fixée à la prise de vues.

Sauf demande express du maître d'ouvrage, les clichés RAW ne seront pas utilisés par Geophom pour produire les photomontages.

Les conditions météorologiques, et notamment la visibilité, au moment de la prise de vues sont celles présentant au moment de la mission. Pour éviter toute déconvenue, Geophom et le maître d'ouvrage se mettent d'accord la veille du départ sur l'opportunité de réaliser le travail de prise de vue. Le maître d'ouvrage prend la responsabilité du choix de la date de démarrage de la mission.

Assemblage

Pour chaque point de vue, la série de 20 photographies est assemblée pour former une vue panoramique horizontale de 360°. Les assemblages ont été réalisés à l'aide d'un logiciel spécialisé. La projection utilisée est cylindrique, conforme à la projection de la caméra de Windfarm. Le travail d'assemblage est basé sur la concordance des motifs sur les parties de photographie qui se recouvrent (environ 20 %). Le choix des motifs est vérifié manuellement afin d'éviter d'éventuels objets mobiles ou trop peu précis, pouvant compromettre un assemblage de qualité.



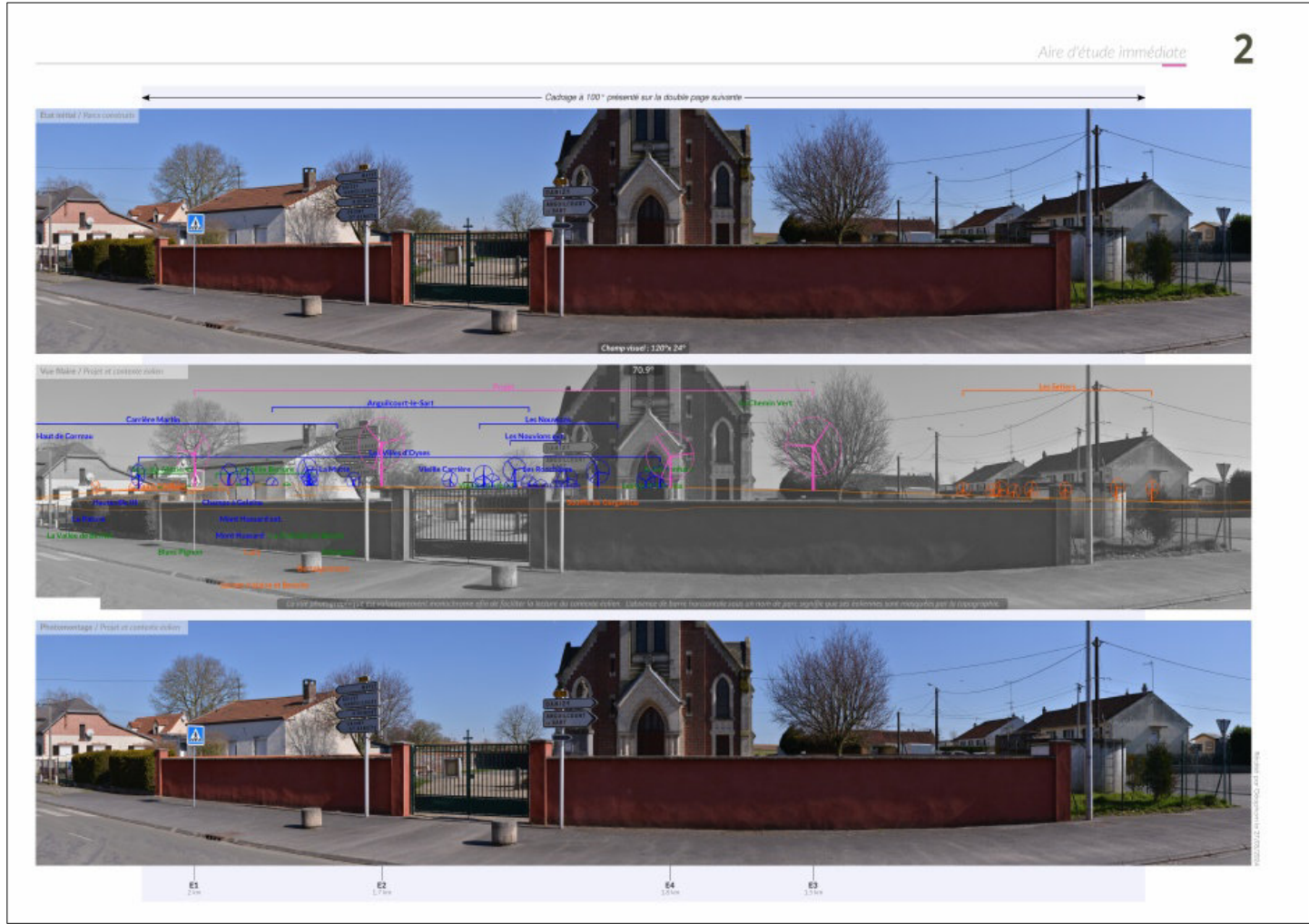
Un travail de retouche de luminosité permet d'obtenir un rendu naturel et conforme à la réalité. Le panorama est retouché afin de répondre aux besoins de standardisation de format.

La résolution de sortie Haute Définition est standardisée à 43920 x 3180 pixels au format JPEG pour un panorama de 360°.

Page de présentation des informations ajoutées par les nouvelles recommandations (1xA3) :

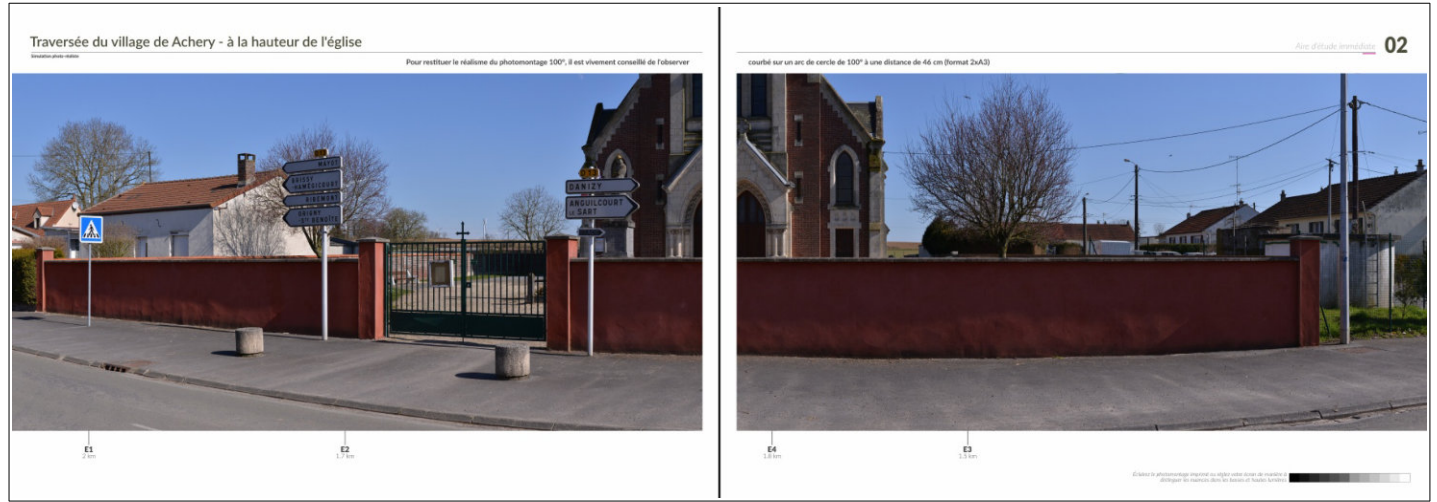
Trois panoramas 120° sont présentés :

- 1. L'état initial, incluant les parcs autorisés du contexte éolien.
- 2. La représentation du modèle numérique de terrain en mode « fil de fer » sur fond photographique monochrome, afin de mettre en évidence les éoliennes masquées par les obstacles de surface comme la végétation et le bâti. Les parcs éoliens dont le nom n'est pas souligné sont totalement masqués par la topographie.
- 3. Le photomontage, avec des marqueurs de positionnement des éoliennes du projet, que celles-ci soient visibles ou non, pour indiquer leur position et leur éloignement.



Présentation du photomontage en double page (2x50°)

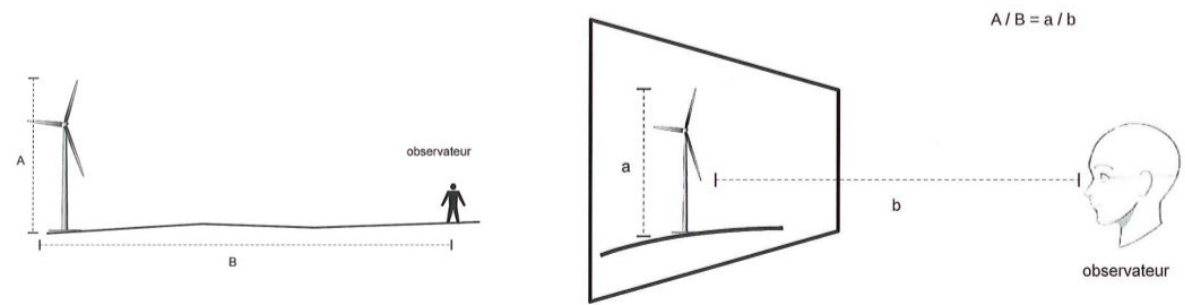
Une marge centrale dédiée à la reliure peut-être ajoutée. Dans le cas de deux vues à 50°, une marge haute et basse apparaissent en raison de la limite du champ photographique vertical. Le photomontage n'est pas surchargé d'indications afin de ne pas troubler l'observation photo-réaliste. La distance orthoscopique est toujours indiquée.



Lecture des documents

Distance d'observation

Pour que les éléments présents dans le photomontage rectilinéaire apparaissent à l'observateur, d'une taille équivalente à la situation réelle, le support doit être placé à une distance orthoscopique, le regard² doit être centré et figé sur le centre de chaque photomontage. Le respect de ces recommandations contribue à restituer une représentation fidèle du projet et de la scène paysagère.



La distance orthoscopique est de 1,4 fois la largeur du support. Si imprimé au format A3, la distance orthoscopique sera d'environ 57 cm. Sur un écran, placez-vous à 1,4 fois la largeur du photomontage.

Formule de calcul de la distance orthoscopique pour une projection plane :

$$Distance = \frac{Largeur}{2 * \tan(\frac{Champ\ visuel}{2})}$$

Éclairage conseillé

Les photomontages doivent être observés sous un éclairage suffisamment puissant afin de percevoir les détails fins et peu contrastés que sont des éoliennes parfois distantes de plusieurs dizaines de kilomètres. Nous vous conseillons un éclairage d'environ 800 Lux.

Limites du photomontage

- La simulation ne rend pas compte du mouvement des rotors.
- La simulation tente de reproduire l'effet visuel du projet dans une configuration précise (notamment au sujet de l'orientation des rotors).
- Le plan de focalisation est unique et la représentation monoculaire. Le relief n'est donc pas restitué et aucune profondeur n'est perceptible dans les photomontages.
- Le plan de focalisation est proche, en raison du petit format du support, ce qui est préjudiciable à un effet d'immersion photographique.
- Les photomontages doivent être observés sous un éclairage suffisant (600 à 800 lux minimum).

Coupes topographiques

Les coupes permettent d'étudier le relief du terrain et les principaux éléments de surface, comme les forêts, rivières ou agglomérations, situés entre le point de vue et l'éolienne visée. Les coupes sont produites par une application spécialisée sur la base de données exportées depuis un logiciel SIG (GRASS GIS). Les coupes peuvent être dessinés avec une échelle égale sur ces deux axes. Parfois, pour améliorer la lisibilité, l'échelle de l'altitude est multipliée. Dans ce cas, tous les éléments présentés présentent un « étirement » en hauteur. Le ratio hauteur sur distance est précisé. Le terrain représenté en tient pas compte de la courbure terrestre.

Tracé de la coupe

Le tracé des coupes démarre généralement en amont du point de vue, et s'étend au-delà de l'éolienne visée. Il est possible d'intégrer toutes les éoliennes du projet éolien. Dans ce cas le trait de coupe est étendu jusqu'à la perpendiculaire de éolienne du projet la plus éloignée sur l'axe du tracé. Les éoliennes supplémentaires apparaissent dans une couleur distincte et peuvent, selon leur altitude propre, apparaître au-dessus ou au-dessous du trait de coupe. L'échelle métrique du trait de coupe ne s'applique qu'à l'éolienne visée.

Données représentées

Les données prises en compte proviennent de la BDTOPO de l'IGN (version 12/2020), et d'autres sources concernant les zones de sensibilité paysagères et patrimoniales. Les données suivantes sont exportées :

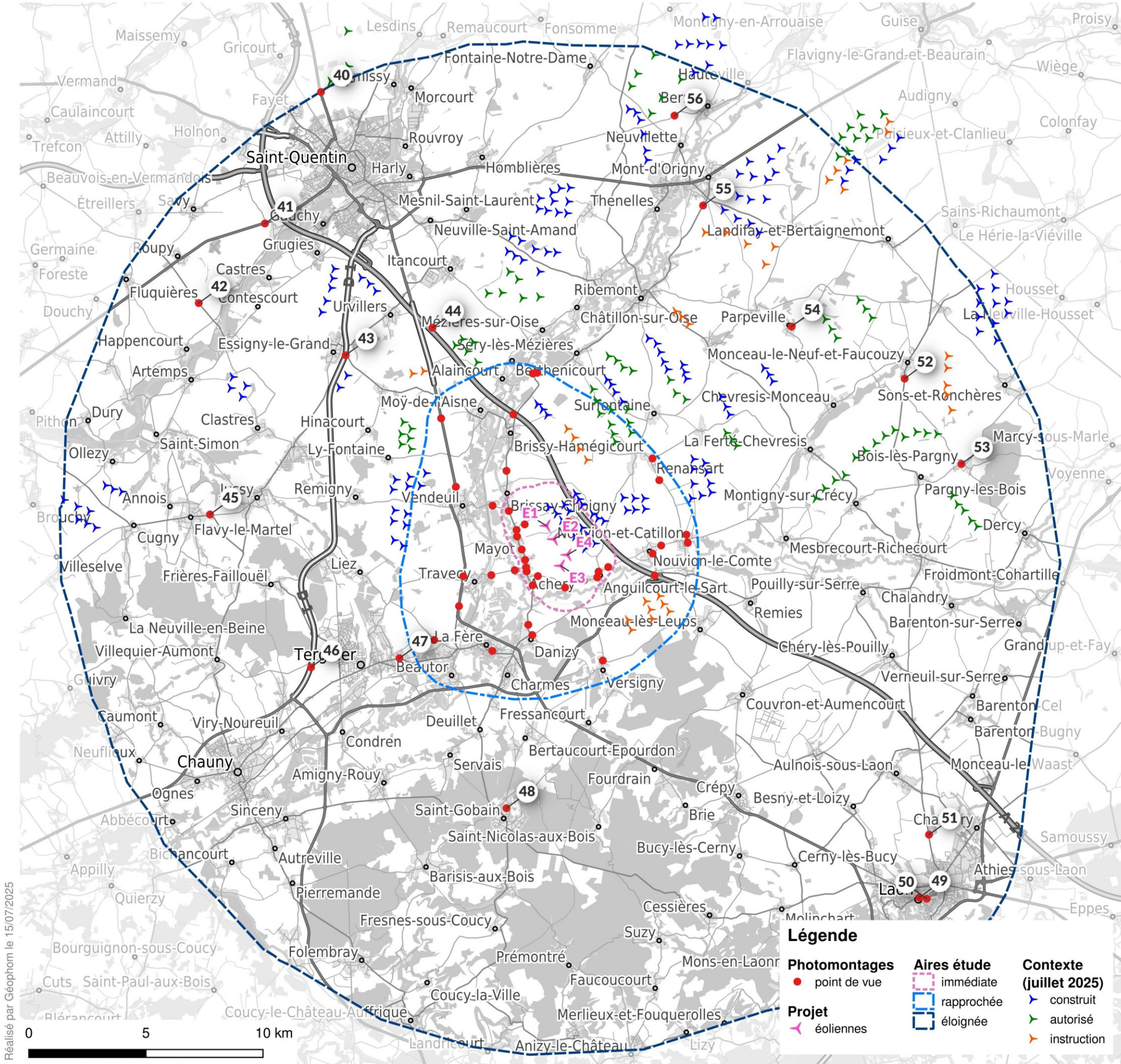
- Topographie RGE-ALTI au pas de 25m
- Zone d'habitations (7 classes de nature)
- Zone de végétation (17 classes de nature)
- Routes
- Cours d'eau
- Monuments ou sites protégés (inscrits ou classés)
- Sites patrimonial remarquables
- Bien UNESCO

Les données surfaciques strictement traversées par le trait de coupe sont représentées. Les objets ponctuels, comme les monuments historiques, sont représentés si ils sont situés à proximité du trait de coupe (généralement à moins de 500 mètres). La résolution du profil est de 25 mètres (qui est la résolution des données cartographiques matricielles).

Une légende renseigne le lecteur sur la nature des éléments représentés. Les éléments présentés sont identifiés. Il est possible que des petites zones, comme des boisements ou des hameaux, ne soient pas représentés.

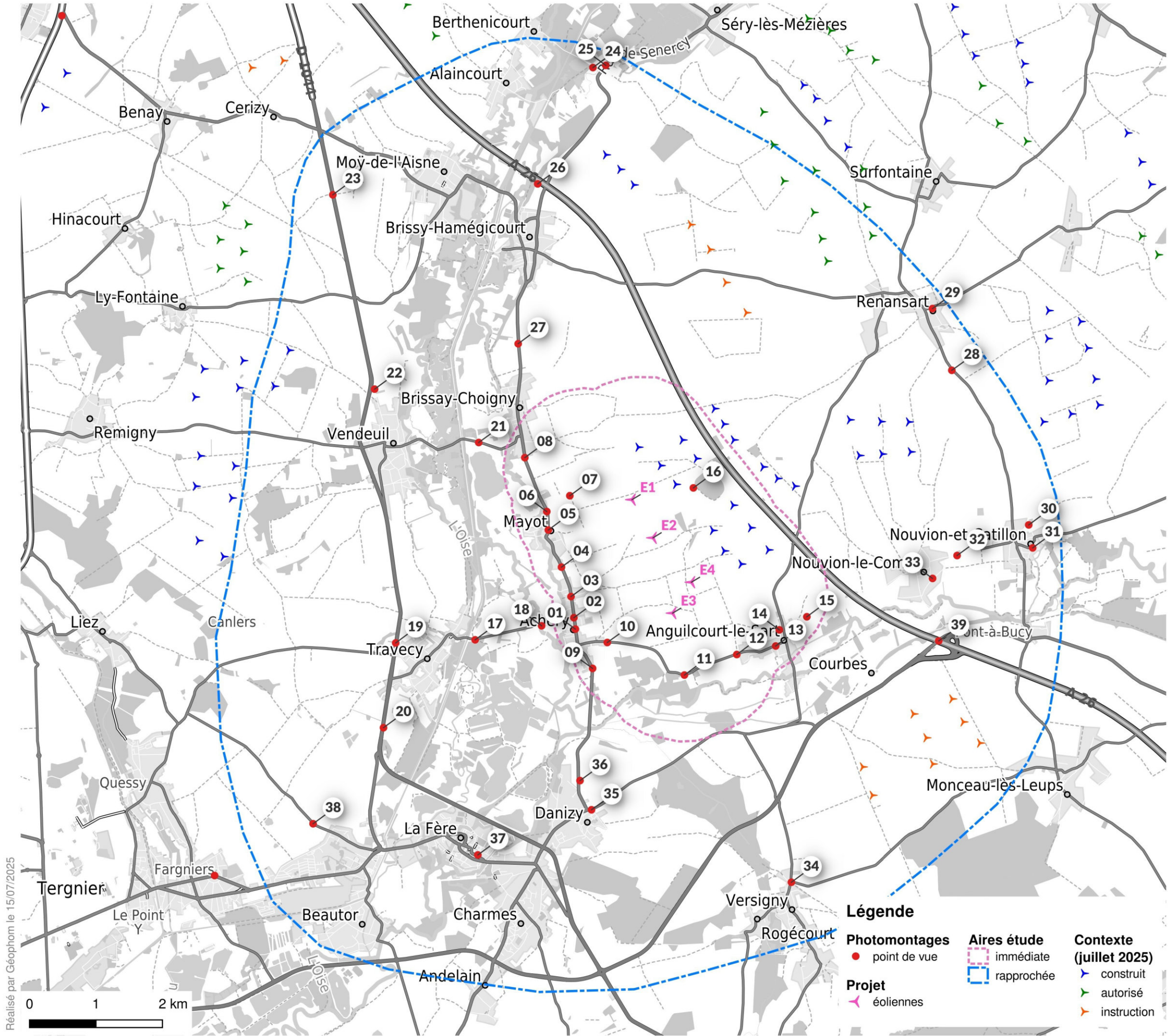
Une ligne de mire est tracé entre le point de vue et le sommet de l'éolienne, afin de vérifier la visibilité de l'éolienne. Ce tracé tient compte de la courbure terrestre.

² Pour être exact, la vision devrait être monoculaire



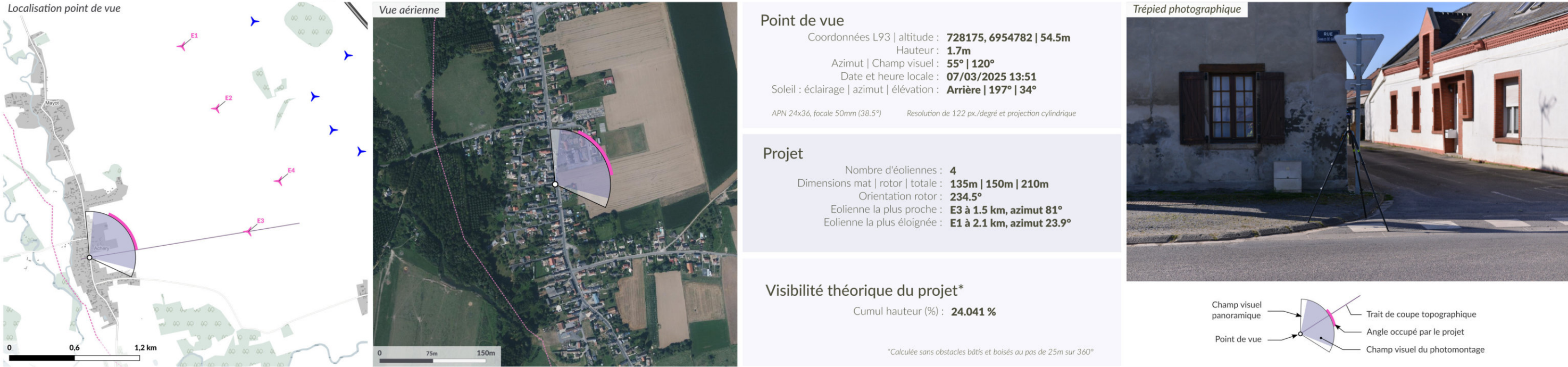
Localisation des photomontages

N°	LIEU
01	Traversée du village de Achery - à proximité de la Mairie
02	Traversée du village de Achery - à la hauteur de l'église
03	Traversée du village de Achery - à la hauteur de la rue du Fort
04	Itinéraire de la D13 entre les villages de Achery et de Mayot
05	Traversée du village de Mayot, à proximité de la rue du Point du jour
06	Entrée nord du village de Mayot, sur la rue Pasteur (D13)
07	Chemin d'exploitation agricole au nord du village de Mayot
08	Itinéraire de la D13 à la sortie sud du village de Brissy-Choigny
09	Itinéraire de la D13 à l'entrée sud du village de Achery
10	Itinéraire de la D643 à la sortie est du village de Achery
11	Itinéraire de la D643 entre les villages de Achery et de Anguicourt-le-Sart
12	Itinéraire de la D643 à l'entrée ouest du village de Anguicourt-le-Sart
13	Traversée du village de Anguicourt-le-Sart par la D643, à la hauteur de l'école
14	A l'arrières des maisons de la rue de l'Egalité, à Anguicourt-le-Sart
15	Itinéraire de la D643 à l'entrée est du village de Anguicourt-le-Sart
16	Le Fort Mayot, sur le territoire communal de Mayot
17	Traversée de la vallée de l'Oise par la D643, entre Travecy et Achery
18	Traversée de la vallée de l'Oise par la D643, à l'entrée du village de Achery
19	Itinéraire de la D1044 à la hauteur du village de Travecy
20	Itinéraire de la D1044 au sud du village de Travecy
21	Traversée de la vallée de l'Oise entre Vendeuil et Brissy-Choigny
22	Entrée nord du village de Vendeuil sur la D346
23	Itinéraire de la D1044 à la hauteur du village de Moÿ-de-l'Aisne
24	Le Moulin de Sénercy, partiellement inscrit MH, à Séry-lès-Mézières
25	Le Moulin de Sénercy, partiellement inscrit MH, à Séry-lès-Mézières, depuis l'itinéraire de la D13
26	Observatoire paysager de Brissy-Hamégicourt, au bord de l'A26
27	Itinéraire de la D13 entre les villages de Brissy-Hamégicourt et de Brissy-Choigny
28	Itinéraire de la D57 à la sortie sud du village de Renansart
29	Centre du village de Renansart, rue de l'Eglise
30	Village de Nouvion-et-Catillon, à la hauteur du cimetière
31	Eglise de Nouvion-et-Catillon, classée MH
32	Itinéraire de la D643 à l'entrée est du village de Nouvion-le-Comte
33	Eglise de Nouvion-le-Comte, classée MH
34	Traversée du village de Versigny par la D697
35	Itinéraire de la D35 à la limite nord du village de Danizy
36	Itinéraire de la D13 à la sortie nord du village de Danizy
37	Le Quartier Drouot, inscrit MH, à La Fère
38	Itinéraire de la D55 à l'entrée nord de la ville de Beautor
39	Itinéraire de l'A26 depuis la D35 en viaduc, à la hauteur de la vallée de la Serre
40	Itinéraire de la D1044 au nord de Saint-Quentin
41	Itinéraire de la D930 au sud de Saint-Quentin
42	Itinéraire de la D32 à l'approche de la vallée de la Somme
43	Itinéraire de la D420 à la hauteur du village de Essigny-le-Grand
44	Itinéraire de l'A26 depuis l'aire de repos d'Urvillers
45	Itinéraire de la D937 à la sortie est du village de Flavy-le-Martel
46	Itinéraire de la D1 à l'ouest de Tergnier
47	La Place Carnégie, inscrite MH, à Fargniers
48	Ancienne Manufacture Royale des glaces de Saint-Gobain, inscrite MH
49	Remparts de la Citadelle de Laon, à la hauteur de la table d'orientation
50	Remparts de la Citadelle de Laon, à la hauteur du Site classé
51	Itinéraire de la D967 dans l'aire d'influence de la Butte de Laon
52	Itinéraire de la D967 à la sortie de Monceau-le-Neuf
53	Château de Bois-lès-Pargny, classé MH
54	Château de Parpeville, inscrit MH
55	Itinéraire de la D131 à la hauteur de Origny-Sainte-Benoite
56	Itinéraire de la D66 à l'approche des Falaises de Bernot



Localisation des photomontages	
N°	LIEU
01	Traversée du village de Achery - à proximité de la Mairie
02	Traversée du village de Achery - à la hauteur de l'église
03	Traversée du village de Achery - à la hauteur de la rue du Fort
04	Itinéraire de la D13 entre les villages de Achery et de Mayot
05	Traversée du village de Mayot, à proximité de la rue du Point du jour
06	Entrée nord du village de Mayot, sur la rue Pasteur (D13)
07	Chemin d'exploitation agricole au nord du village de Mayot
08	Itinéraire de la D13 à la sortie sud du village de Brissay-Choigny
09	Itinéraire de la D13 à l'entrée sud du village de Achery
10	Itinéraire de la D643 à la sortie est du village de Achery
11	Itinéraire de la D643 entre les villages de Achery et de Anguilmcourt-le-Sart
12	Itinéraire de la D643 à l'entrée ouest du village de Anguilmcourt-le-Sart
13	Traversée du village de Anguilmcourt-le-Sart par la D643, à la hauteur de l'école
14	A l'arrières des maisons de la rue de l'Egalité, à Anguilmcourt-le-Sart
15	Itinéraire de la D643 à l'entrée est du village de Anguilmcourt-le-Sart
16	Le Fort Mayot, sur le territoire communal de Mayot
17	Traversée de la vallée de l'Oise par la D643, entre Travecy et Achery
18	Traversée de la vallée de l'Oise par la D643, à l'entrée du village de Achery
19	Itinéraire de la D1044 à la hauteur du village de Travecy
20	Itinéraire de la D1044 au sud du village de Travecy
21	Traversée de la vallée de l'Oise entre Vendeuil et Brissay-Choigny
22	Entrée nord du village de Vendeuil sur la D346
23	Itinéraire de la D1044 à la hauteur du village de Moÿ-de-l'Aisne
24	Le Moulin de Sénercy, partiellement inscrit MH, à Séry-lès-Mézières
25	Le Moulin de Sénercy, partiellement inscrit MH, à Séry-lès-Mézières, depuis l'itinéraire de la D13
26	Observatoire paysager de Brissay-Hamégicourt, au bord de l'A26
27	Itinéraire de la D13 entre les villages de Brissay-Hamégicourt et de Brissay-Choigny
28	Itinéraire de la D57 à la sortie sud du village de Renansart
29	Centre du village de Renansart, rue de l'Eglise
30	Village de Nouvion-et-Catillon, à la hauteur du cimetière
31	Eglise de Nouvion-et-Catillon, classée MH
32	Itinéraire de la D643 à l'entrée est du village de Nouvion-le-Comte
33	Eglise de Nouvion-le-Comte, classée MH
34	Traversée du village de Versigny par la D697
35	Itinéraire de la D35 à la limite nord du village de Danizy
36	Itinéraire de la D13 à la sortie nord du village de Danizy
37	Le Quartier Drouot, inscrit MH, à La Fère
38	Itinéraire de la D55 à l'entrée nord de la ville de Beautor
39	Itinéraire de l'A26 depuis la D35 en viaduc, à la hauteur de la vallée de la Serre

01 : Traversée du village de Achery - à proximité de la Mairie



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - - - / - - -

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet :

4 éoliennes

Parcs construits :

23 parcs : 154 éol.

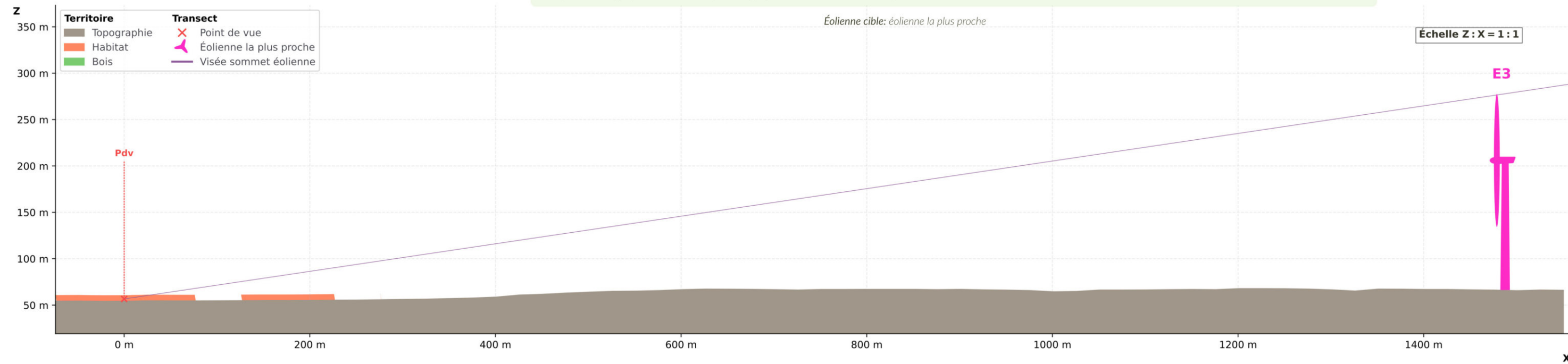
Parcs autorisés :

14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction :

7 parcs : 33 éol.

Profil topographique

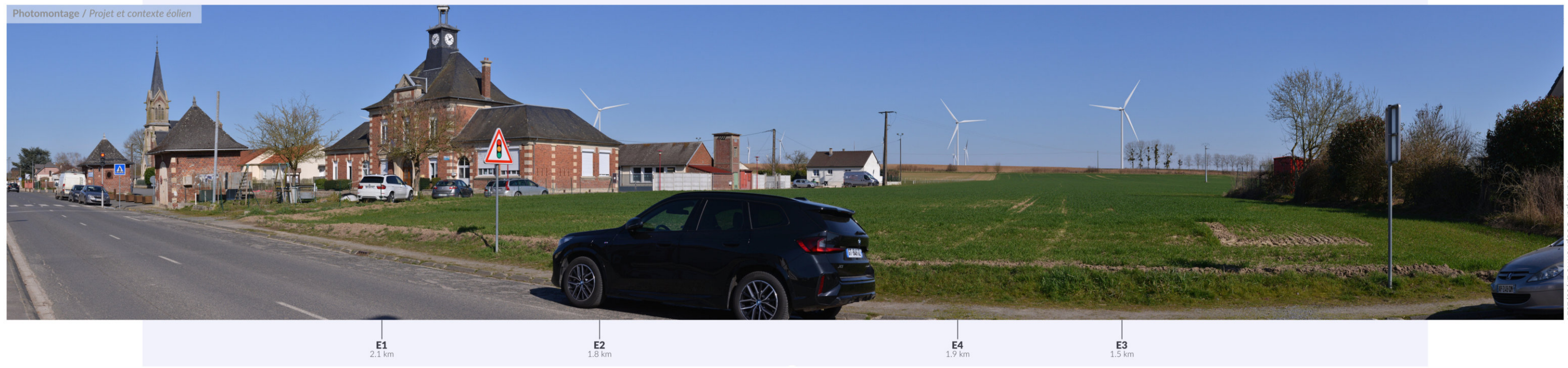
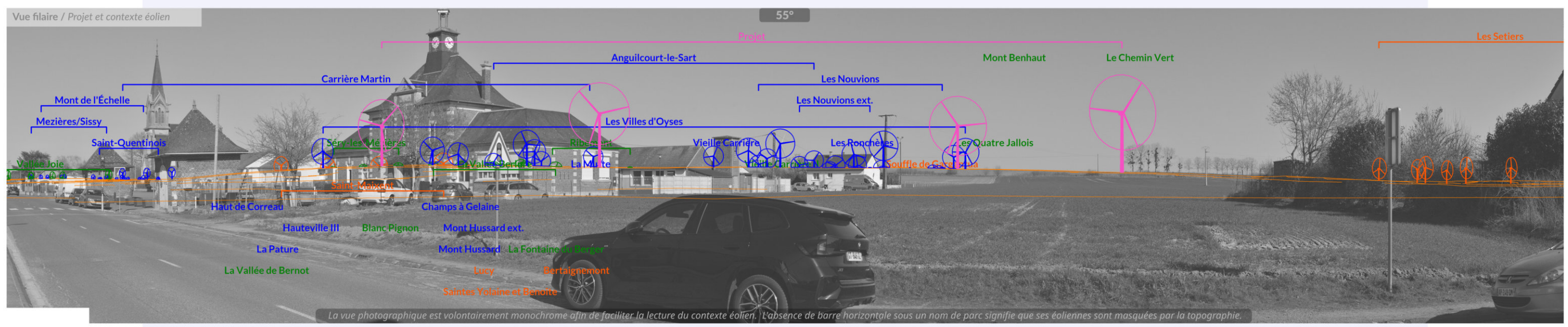


Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a mis en évidence que, dans la traversée du village de Achery, le clocher de l'église et le clocheton de la mairie sont des points de repère verticaux sensibles à la «concurrence visuelle» qui pourrait s'établir avec le projet. Les champs de vision qui s'ouvrent depuis les espaces habités du coeur de Achery révèlent également des sensibilités liées à l'effet de prégnance que pourrait impliquer le projet sur ces lieux de vie les plus proches.

Le photomontage illustrant la perception du projet à proximité de la Mairie, sur la D13, montre que les quatre éoliennes du projet sont en partie visibles, à l'arrière des bâtiments et habitations du coeur de village, à l'avant d'un ensemble d'éoliennes (dont les parcs éoliens de Les Villes d'Oyses et Anguicourt-le-Sart) déjà ponctuellement visibles. Les éoliennes E1 à E4, distantes de plus de 1,5 km du point de vue, ne dépassent pas en hauteur les principaux points de repère de Achery constitués par le clocher de l'église et le clocheton de la Mairie. Elles ne se situent pas non plus dans l'axe de la traversée du village ; l'effet de prégnance sur le village d'Achery est donc limité. L'impact paysager du projet depuis ce point de vue est modéré.

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →



Traversée du village de Achery - à proximité de la Mairie

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
2.1 km

E2
1.8 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



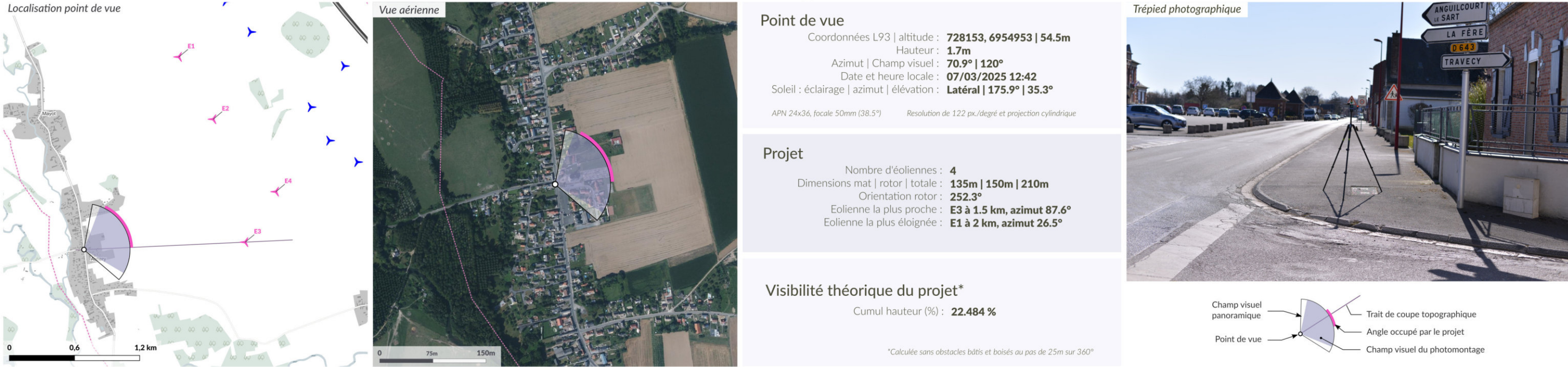
E4
1.9 km

E3
1.5 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



02 : Traversée du village de Achery - à la hauteur de l'église



Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - - - / - - -

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

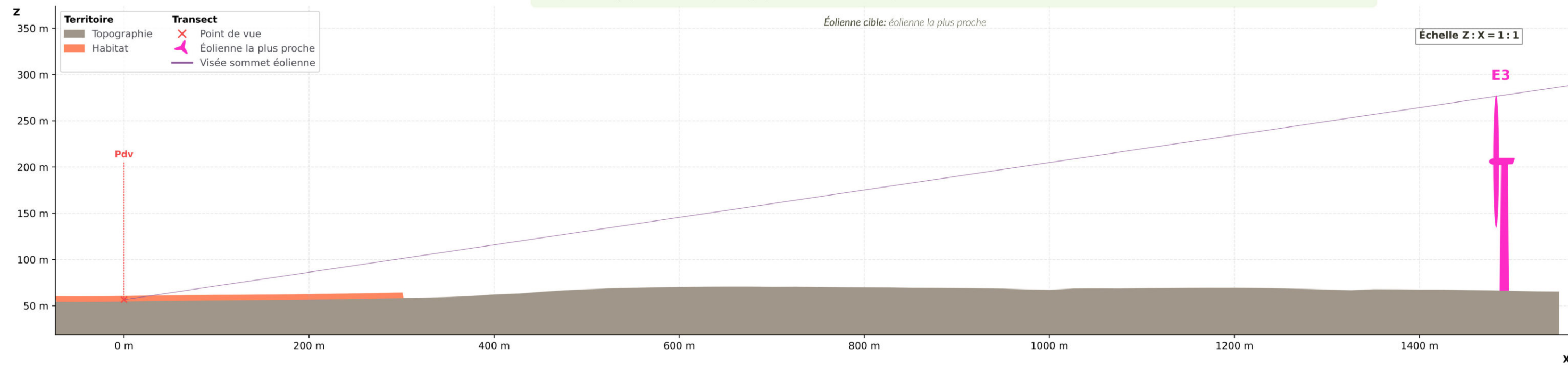
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique

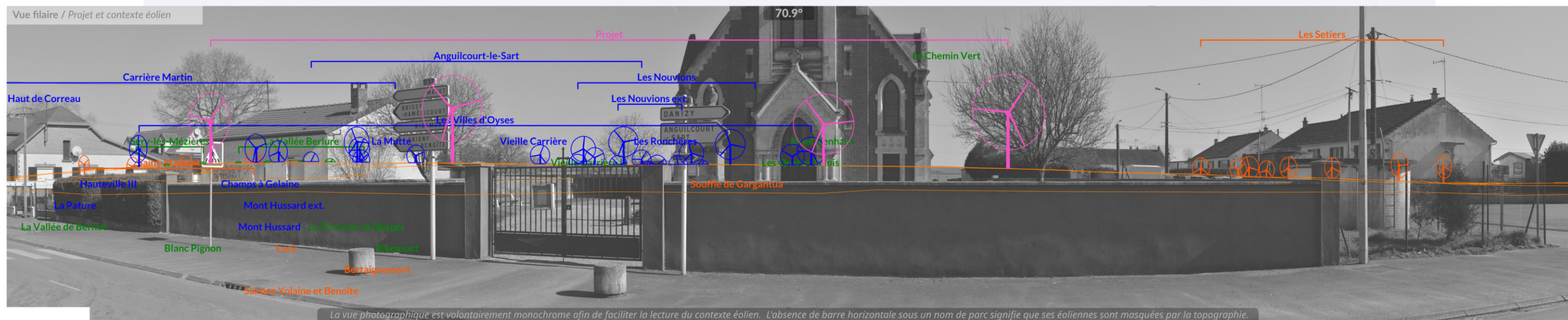


Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a mis en évidence que, dans la traversée du village de Achery, le clocher de l'église et le clocheton de la mairie sont des points de repère verticaux sensibles à la «concurrence visuelle» qui pourrait s'établir avec le projet. Les champs de vision qui s'ouvrent depuis les espaces habités du coeur de Achery révèlent également des sensibilités liées à l'effet de prégnance que pourrait impliquer le projet sur ces lieux de vie les plus proches.

Le photomontage illustrant la perception du projet depuis l'avant de l'église, sur la D13, montre que les quatre éoliennes du projet se trouvent ponctuellement masquées par les éléments de paysage des premiers plans : l'église, mais également les arbres présents dans les jardins et vergers installés à l'arrière des premières maisons. Une partie du contexte éolien est visible à l'arrière-plan du cimetière (dont les parcs éoliens de Les Villes d'Oyses et Anguilmcourt-le-Sart). Les éoliennes E1 à E4 (distantes de plus de 1,5 km du point de vue) ne dépassent pas en hauteur les principaux points de repère de Achery constitués par le clocher de l'église et le clocheton de la Mairie. L'impact paysager du projet depuis ce point de vue est faible à modéré.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



E1
2 km

E2
1.7 km

E4
1.8 km

E3
1.5 km

Traversée du village de Achery - à la hauteur de l'église

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
2 km

E2
1.7 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



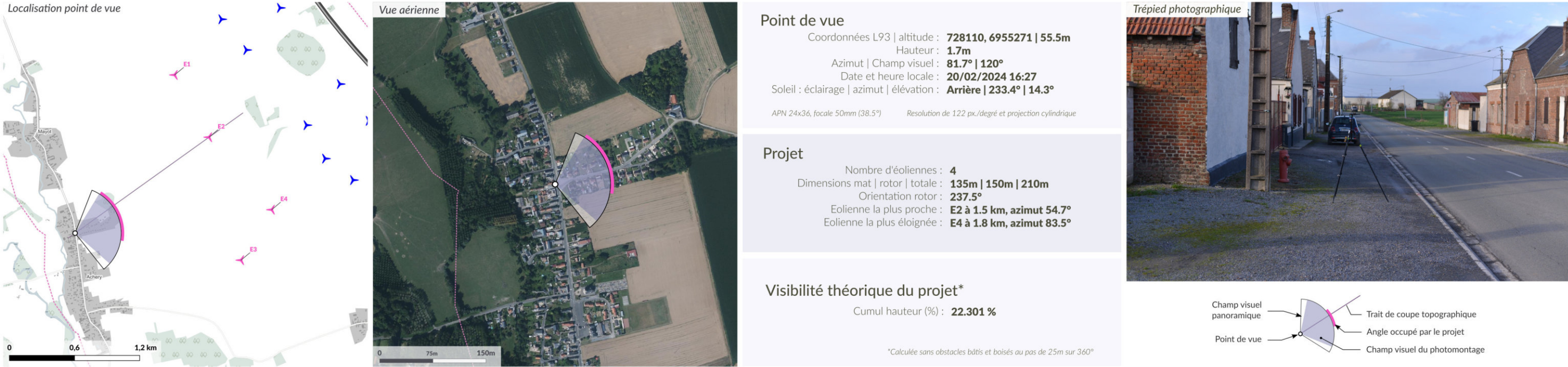
E4
1.8 km

E3
1.5 km

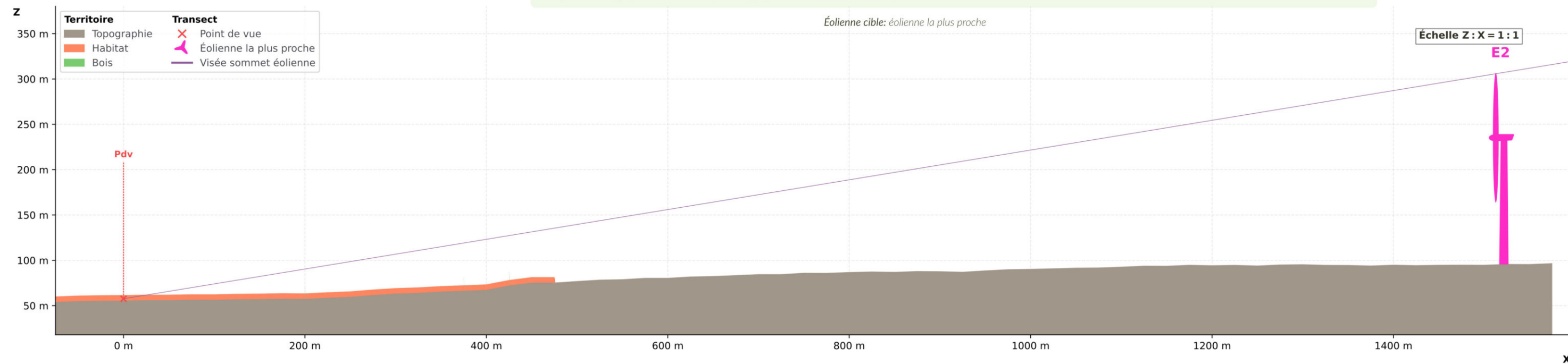
Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



03 : Traversée du village de Achery - à la hauteur de la rue du Fort



Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a mis en évidence que les champs de vision qui s'ouvrent depuis les espaces habités du cœur de Achery révèlent des sensibilités liées à l'effet de prégnance que pourrait impliquer le projet sur ces lieux de vie les plus proches. C'est le cas de la rue du Fort, qui s'étire vers l'est et sur la pente douce du coteau, et le long de laquelle, de part et d'autre se sont développés le bâti et les jardins.

Le photomontage illustrant la perception du projet depuis l'intersection de la D13 et de la rue du Fort, montre que les quatre éoliennes du projet se trouvent ponctuellement masquées par les éléments de paysage des premiers plans : les maisons et pavillons, ainsi que les arbres présents dans les jardins, et les boisements sur les hauteurs du coteau agricole. Quelques éoliennes du contexte éolien, comme celles du parc Les Villes d'Oyses, sont déjà faiblement visibles à l'arrière-plan. Les éoliennes E1 à E4 (distantes de plus de 1,5 km du point de vue) dépassent légèrement la hauteur des maisons de la rue du Fort ; cet effet est atténué par les nombreux éléments de paysage qui composent le panorama et qui créent des masques ponctuels et/ou successifs. L'impact paysager du projet depuis ce point de vue est modéré.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



E1
1.7 km

E2
1.5 km

E4
1.8 km

E3
1.6 km

Traversée du village de Achery - à la hauteur de la rue du Fort

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
1.7 km

E2
1.5 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E4
1.8 km

E3
1.6 km

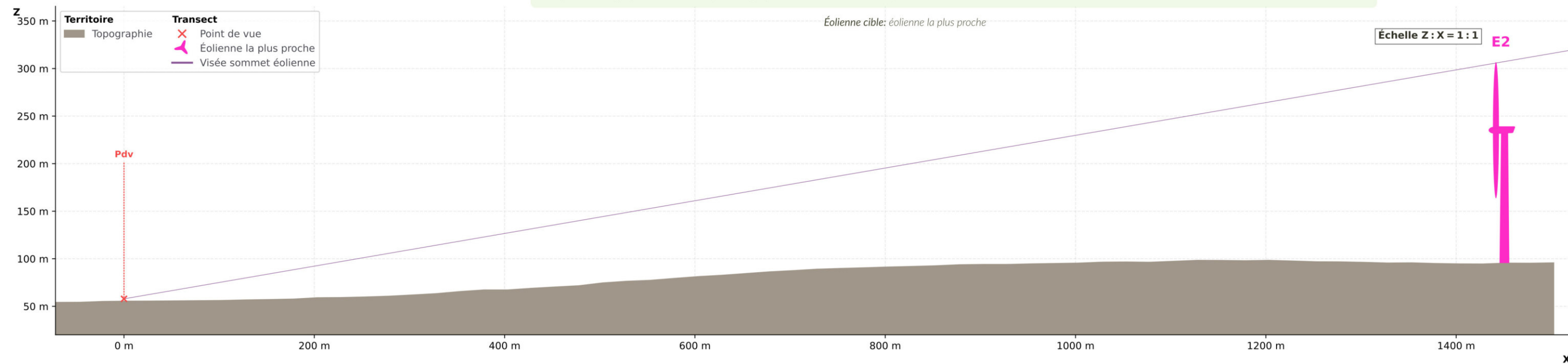
Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



04 : Itinéraire de la D13 entre les villages de Achery et de Mayot



Profil topographique



Avertissement :
La ligne de visibilité du bout de pale tient compte de la courbure terrestre. Les éléments ponctuels sont positionnées par projection perpendiculaire au trait de coupe. Par conséquent, l'échelle métrique horizontale du trait de coupe n'est pas exacte pour ces éléments. Par ailleurs, leur positionnement vertical à leur altitude propre peut les présenter au-dessus ou au-dessous du trait de coupe en fonction de la différence d'altitude avec ce dernier. Cette particularité s'applique à tous les éléments qui ne sont pas précisément situés sur le trait de coupe.

Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a mis en évidence que c'est à la limite de l'urbanisation des villages de Achery et de Mayot que les vues sont les plus dégagées vers la ZIP du projet. Les pavillons et maisons plus éloignés des centre-bourgs et davantage isolés présentent des sensibilités liées à l'effet de prégnance que pourrait impliquer le projet sur ces lieux de vie les plus proches, accentuées par des champs visuels dégagés. Les sensibilités à l'effet de cumul avec le contexte éolien existant sont également à souligner, notamment quand les façades sont exposées à l'est ou quand les maisons ne sont que peu ou pas accompagnées de structures végétales jardinées à leurs abords immédiats.

Le photomontage illustrant la perception du projet depuis la rue Charles de Gaulle (D13) entre Achery et Mayot, montre que les quatre éoliennes du projet sont bien visibles sur le haut du coteau agricole, à l'avant d'un ensemble d'éoliennes déjà en partie visibles (les parcs éoliens Les Villes d'Oyses et Anguilmcourt-le-Sart notamment). Les éoliennes E1 à E4, distantes de plus de 1,5 km du point de vue et implantées à l'arrière des deux villages, ne dépassent que faiblement en hauteur les premières maisons visibles (celles de l'alignement de la rue du Fort en particulier). E3 et E4 sont en partie masquées par la topographie et les boisements situés au nord du village de Achery ; ces éléments de paysage atténuent l'effet de surplomb de E4 sur les premières habitation de la rue du Fort. Aucune concurrence visuelle avec les clochers ou autres points d'appel visuel n'est observée depuis ce point de vue. L'impact paysager du projet est globalement modéré.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



Itinéraire de la D13 entre les villages de Achery et de Mayot

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
1.5 km

E2
1.4 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E4
2 km

E3
1.8 km

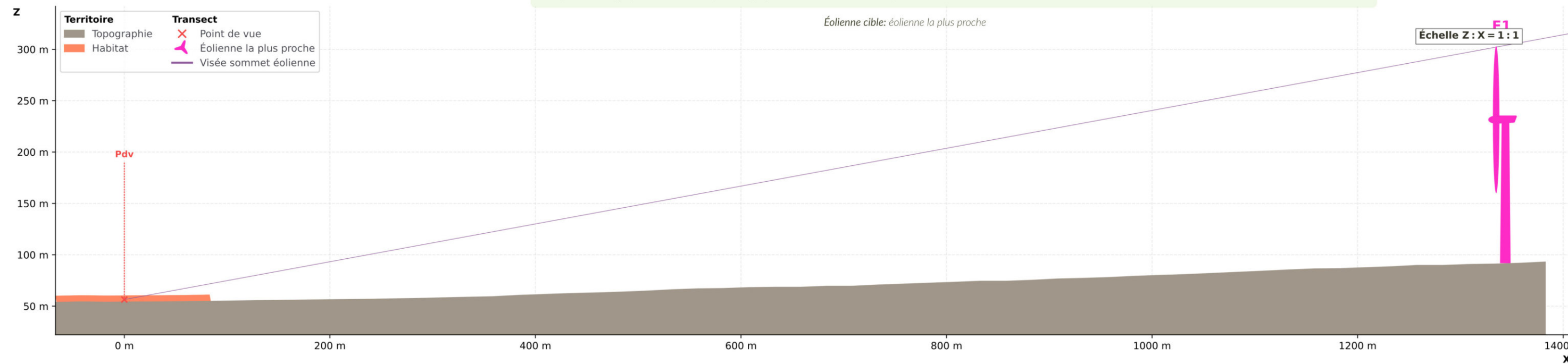
Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



05 : Traversée du village de Mayot, à proximité de la rue du Point du jour



Profil topographique

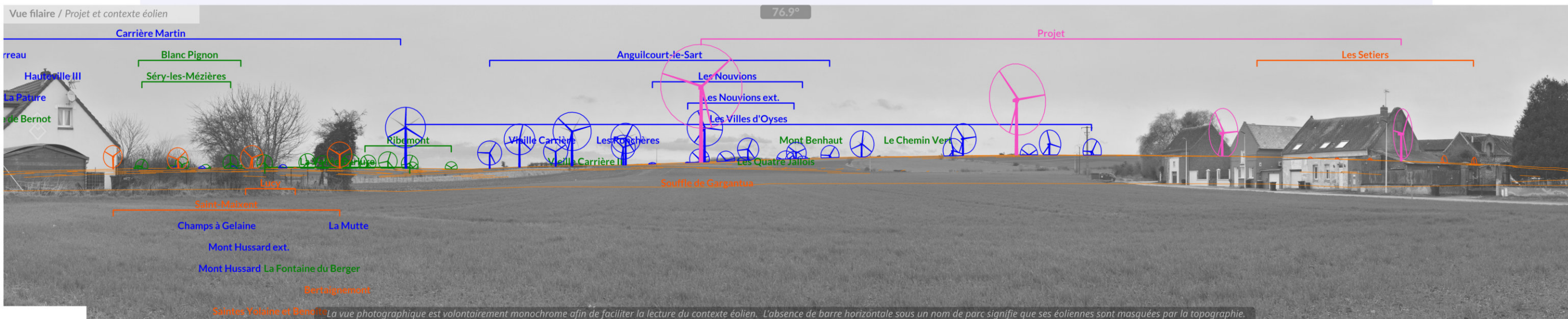


Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que c'est à la limite de l'urbanisation des villages de Achery et de Mayot que les vues sont les plus dégagées vers la ZIP du projet. Les pavillons et maisons plus éloignés des centre-bourgs et davantage isolés présentent des sensibilités liées à l'effet de prégnance que pourrait impliquer le projet sur ces lieux de vie les plus proches, accentuées par des champs visuels dégagés. Les sensibilités à l'effet de cumul avec le contexte éolien existant sont également à souligner, notamment quand les façades sont exposées à l'est ou quand les maisons ne sont que peu ou pas accompagnées de structures végétales jardinées à leurs abords immédiats.

Le photomontage illustrant la perception du projet depuis la D13 dans la traversée du village de Mayot, à l'approche de l'intersection avec la rue du Point du Jour, montre que deux des quatre éoliennes du projet, E1 et E2 distantes de 1,3 et 1,6 km du point de vue, sont bien visibles sur le haut du coteau agricole, à l'avant d'un ensemble d'éoliennes déjà en partie visibles (Les Villes d'Oyses et Anguilcourt-le-Sart notamment). Le projet installe un nouveau rapport d'échelle avec les limites du village de Mayot, et la prégnance de E1 et E2 est davantage marquée depuis ce point de vue. E3 et E4 perceptibles à l'arrière des maisons de la rue du Point du Jour, ne dépassent que faiblement la hauteur de ces lieux de vie. Aucune concurrence visuelle avec le clocher de l'église de Mayot, que l'on devine à l'arrière des arbres, n'est observée depuis ce point de vue. L'impact paysager du projet est fort à modéré pour E1 et E2, plus faible pour E3 et E4.

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →



E1
1.3 km

E2
1.6 km

E4
2.3 km

E3
2.3 km

Traversée du village de Mayot, à proximité de la rue du Point du jour

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
1.3 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E2
1.6 km

E4
2.3 km

E3
2.3 km

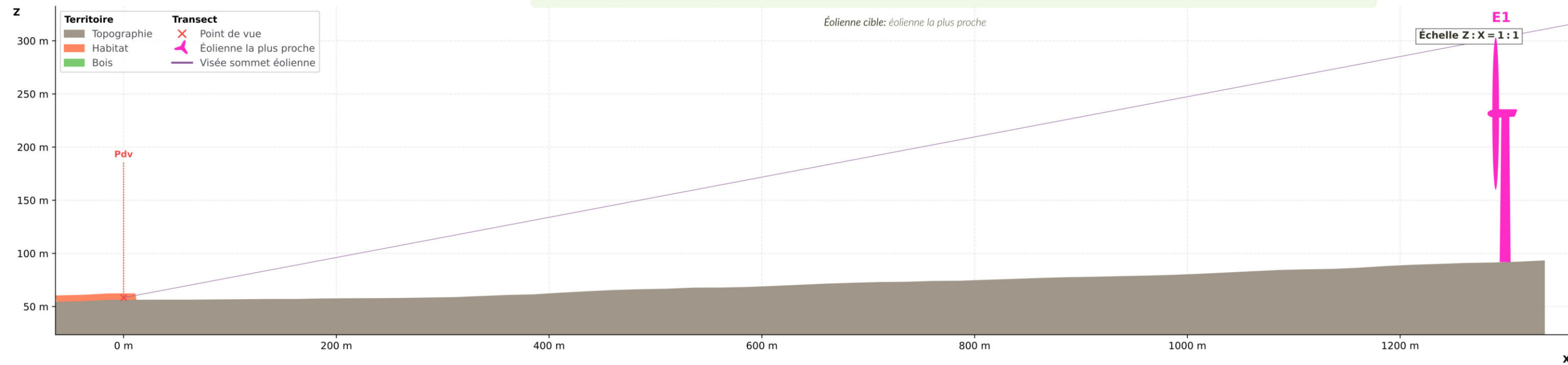
Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



06 : Entrée nord du village de Mayot, sur la rue Pasteur (D13)



Profil topographique

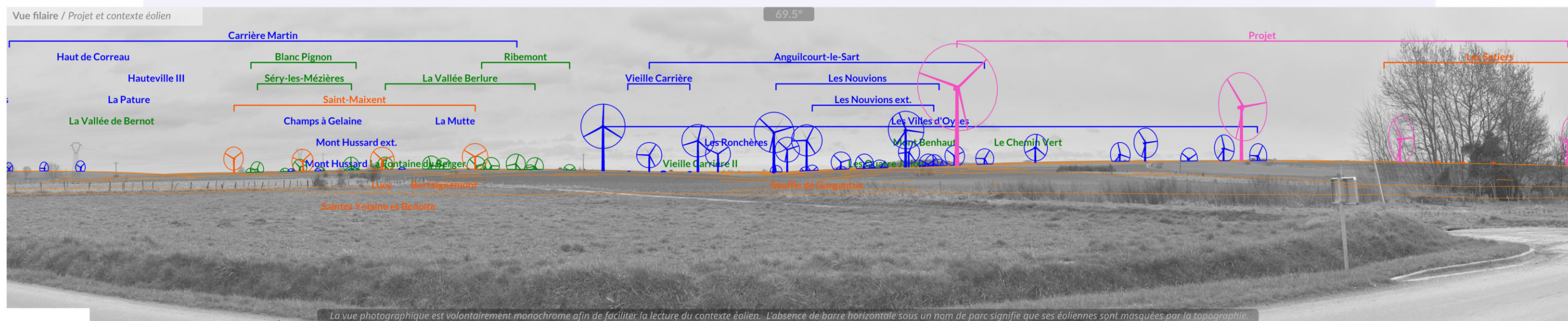


Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que les structures végétales arbustives et arborées implantées à proximité des points de vue ou des habitations forment des écrans visuels qui limitent les vues dégagées vers le contexte éolien existant et vers la ZIP. C'est par ailleurs à la limite de l'urbanisation du village de Mayot, quand les arbres et les constructions ne forment pas des écrans visuels, que les vues sont les plus dégagées vers la ZIP du projet.

Le photomontage illustrant la perception du projet depuis la D13 à l'entrée nord du village de Mayot, montre que deux des quatre éoliennes du projet, E1 et E2, distantes de 1,3 et 1,6 km du point de vue, sont bien visibles sur le haut du coteau agricole. Un ensemble d'éoliennes en service, accordées et en instruction occupent la ligne d'horizon ou sont en partie masquées par le topographie à l'arrière-plan. E3 et E4 sont en majorité masquées par le taillis et le petit jardin-verger présent au premier-plan en bord de route. On n'observe pas d'effet de prégnance sur les premières habitations visibles, compte-tenu de la largeur du champ de vision. L'impact paysager du projet est globalement faible à modéré depuis ce point de vue.

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →



E1
1.3 km

E2
1.6 km

E4
2.4 km

E3
2.4 km

Réalisé par Géophom le 27/05/2024

Entrée nord du village de Mayot, sur la rue Pasteur (D13)

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E1
1.3 km

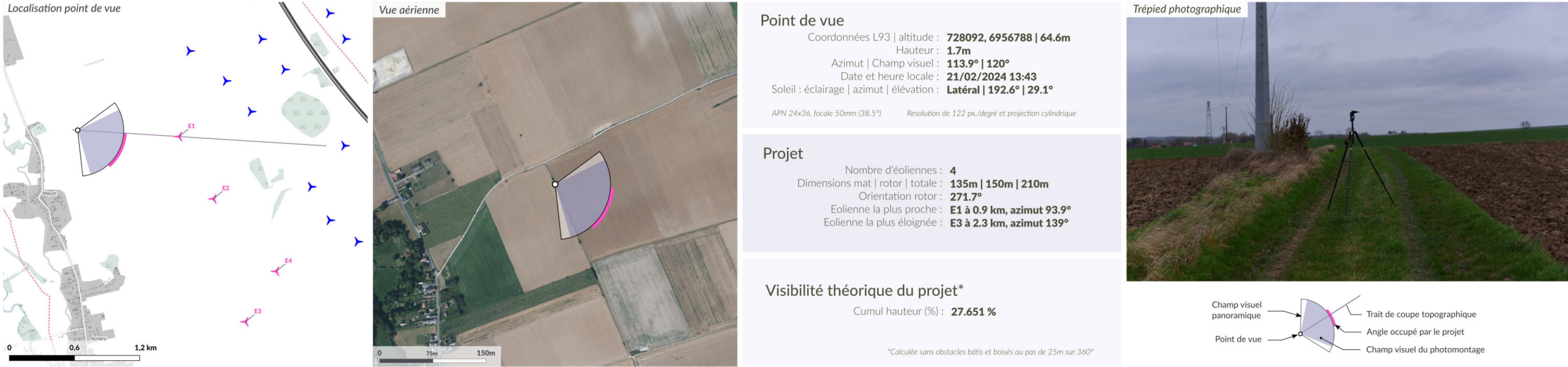
E2
1.6 km

E4
2.4 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



07 : Chemin d'exploitation agricole au nord du village de Mayot



Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - . - . / - - -

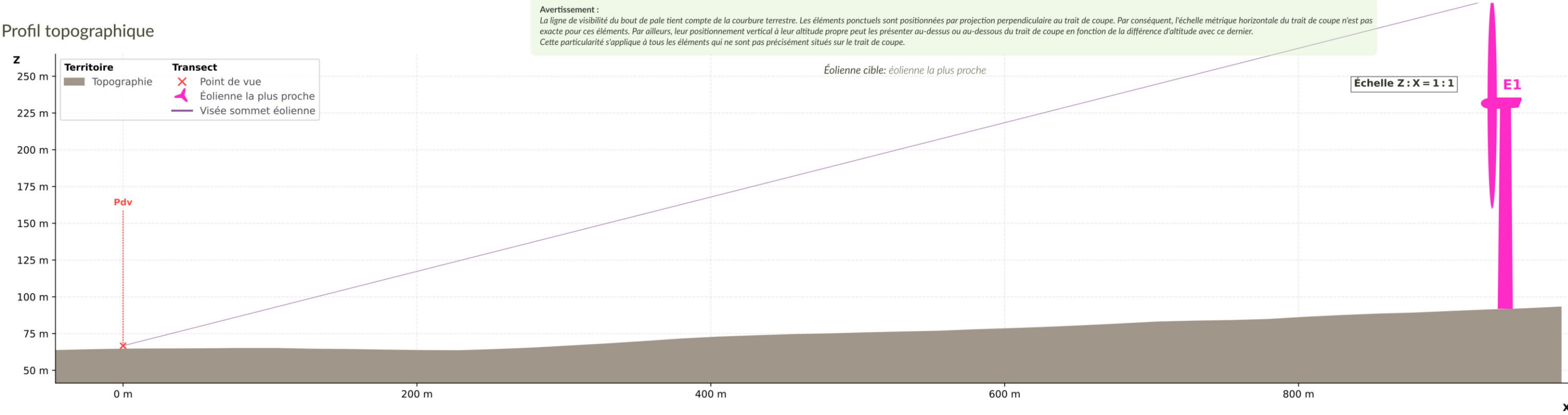
Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que la ZIP se caractérise par un paysage de grandes cultures agricoles, et s'étend sur près de 4km de long et 2km de large, sur les pentes douces du coteau est de la vallée de l'Oise et du coteau nord de la vallée de la Serre. Quelques structures végétales sont présentes, notamment le Bois des Alleux et surtout le boisement du Fort Mayot en limite de la ZIP, dont la silhouette est visible de loin. De petites structures végétales arborées ponctuent les nombreux chemins de desserte agricole, souvent associées à des talus. La proximité de la ZIP avec les villages de Mayot et Achery, traversés par la D13, implique des sensibilités paysagères liées aux perceptions visuelles et aux champs de vision orientés vers la zone du projet depuis ces lieux de vie et de circulation.

Le photomontage illustrant la perception du projet depuis le coteau agricole, sur un des chemins d'exploitation et de desserte agricole situé au nord du village de Mayot, montre que les quatre éoliennes du projet se situent en recul par rapport aux limites des deux villages. Elles sont implantées sur les hauteurs du coteau agricole, dans la continuité de l'ensemble d'éoliennes déjà visibles (Les Villes d'Oyses et Anguilcourt-le-Sart notamment) et présentes à l'arrière-plan, principalement sur la partie gauche du photomontage. L'effet de prégnance et de concurrence visuelle avec les villages et leur clocher est très limité depuis ce point de vue ; l'angle de vue qui s'ouvre vers les villages n'est impacté par aucun parc éolien. L'impact paysager du projet est globalement modéré depuis ce point de vue.

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien



Photomontage / Projet et contexte éolien



E1
938 m

E2
1.4 km

E4
2.2 km

E3
2.3 km

Chemin d'exploitation agricole au nord du village de Mayot

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
938 m

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E2
1.4 km

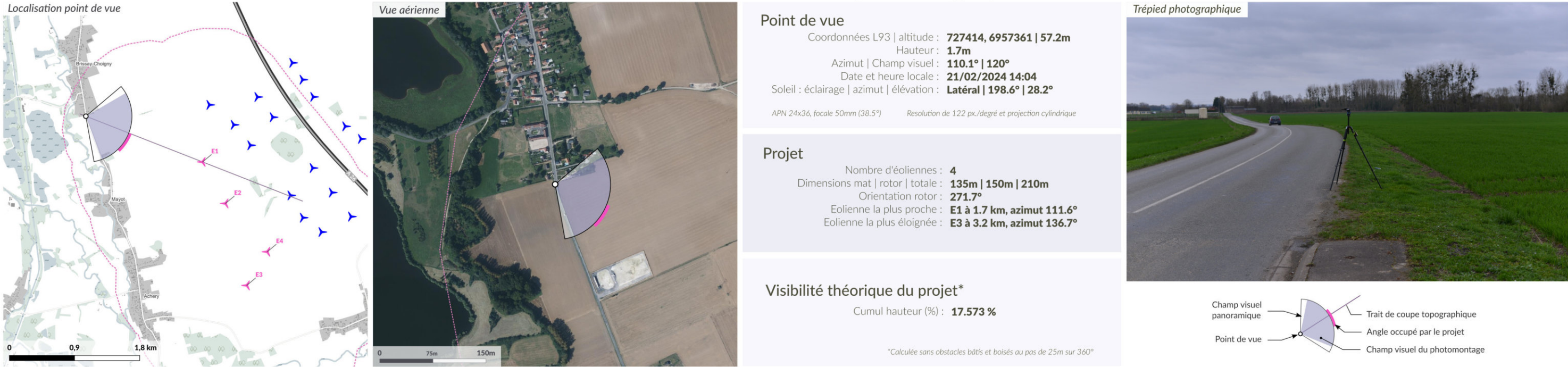
E4
2.2 km

E3
2.3 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



08 : Itinéraire de la D13 à la sortie sud du village de Brissay-Choigny



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - . - . - / - - -

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet :

4 éoliennes

Parcs construits :

23 parcs : 154 éol.

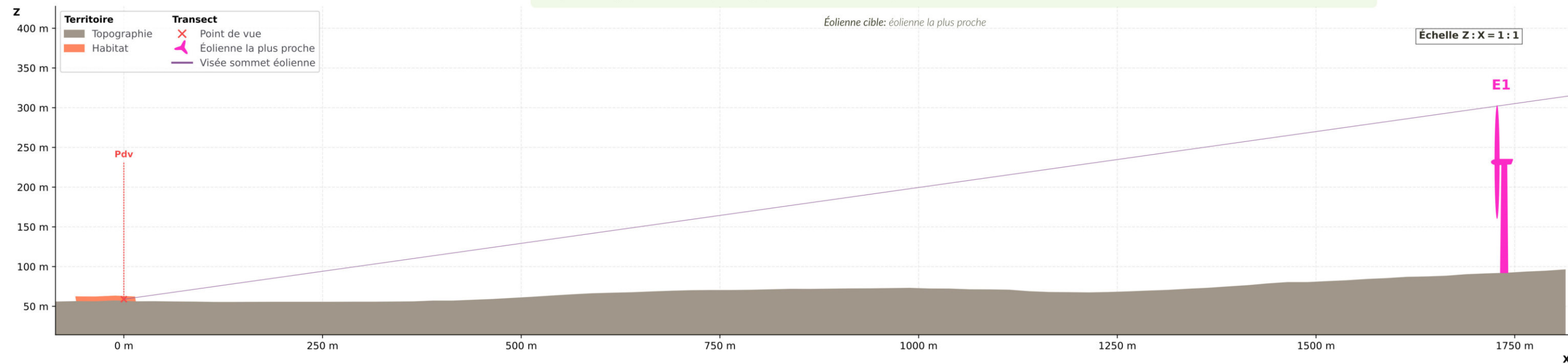
Parcs autorisés :

14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction :

7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



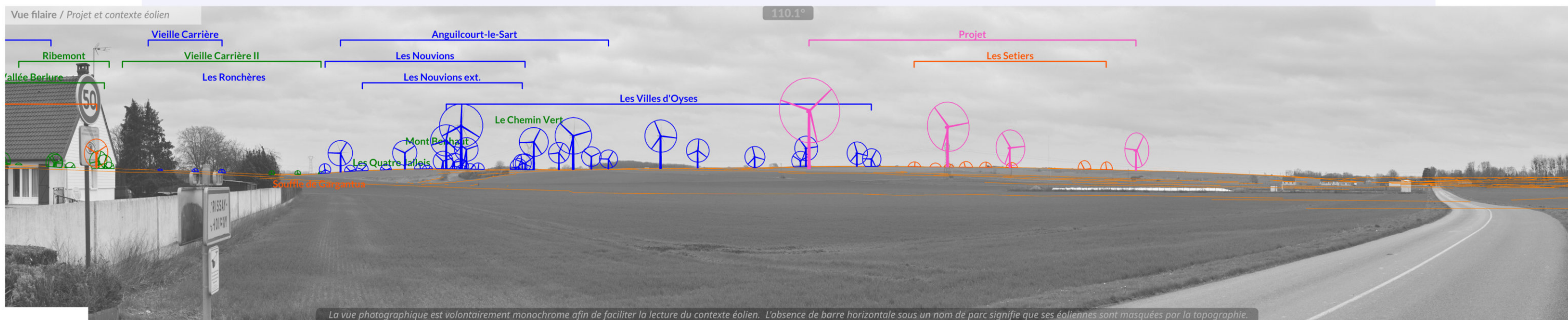
Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que c'est à la limite de l'urbanisation des villages de Achery, de Mayot et de Brissay-Choigny que les vues sont les plus dégagées vers la ZIP du projet. Les pavillons et maisons plus éloignés des centre-bourgs et davantage isolés présentent des sensibilités liées à l'effet de prégnance que pourrait impliquer le projet sur ces lieux de vie les plus proches, accentuées par des champs visuels dégagés. Les sensibilités à l'effet de cumul avec le contexte éolien existant sont également à souligner, notamment quand les façades sont exposées à l'est ou quand les maisons ne sont que peu ou pas accompagnées de structures végétales jardinées à leurs abords immédiats.

Le photomontage illustrant la perception du projet depuis la D13 à la sortie sud du village de Brissay-Choigny illustre bien ce type de situation et montre que les quatre éoliennes du projet, distantes de plus de 1,7 km du point de vue, se situent en recul par rapport aux limites des villages de Mayot et Brissay-Choigny. Elles sont implantées sur les hauteurs du coteau agricole, dans la continuité de l'ensemble d'éoliennes visibles (Les Villes d'Oyses et Anguilcourt-le-Sart notamment) présentes à l'arrière-plan et principalement sur la partie gauche du photomontage. L'effet de prégnance et de concurrence visuelle avec les villages inscrits dans le paysage arboré caractéristique de la vallée de l'Oise est limité depuis ce point de vue : le contraste entre le paysage de coteau agricole en openfield et la vallée arborée et boisée est bien lisible dans ce champ de vision.

L'impact paysager du projet est globalement modéré depuis ce point de vue.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



E1
1.7 km

E2
2.3 km

E4
3.1 km

E3
3.2 km

Itinéraire de la D13 à la sortie sud du village de Brissay-Choigny

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E1
1.7 km

E2
2.3 km

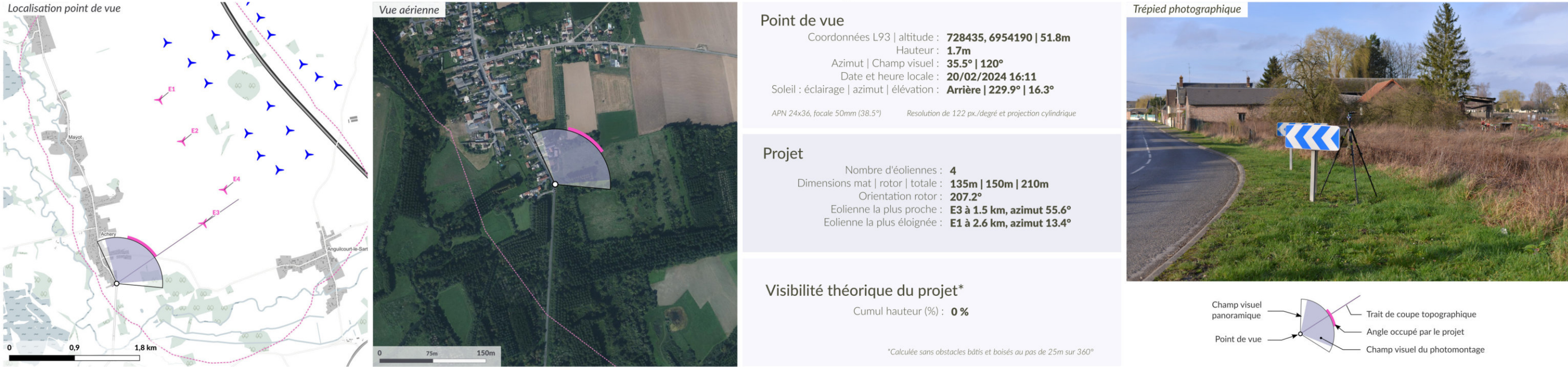
E4
3.1 km

E3
3.2 km

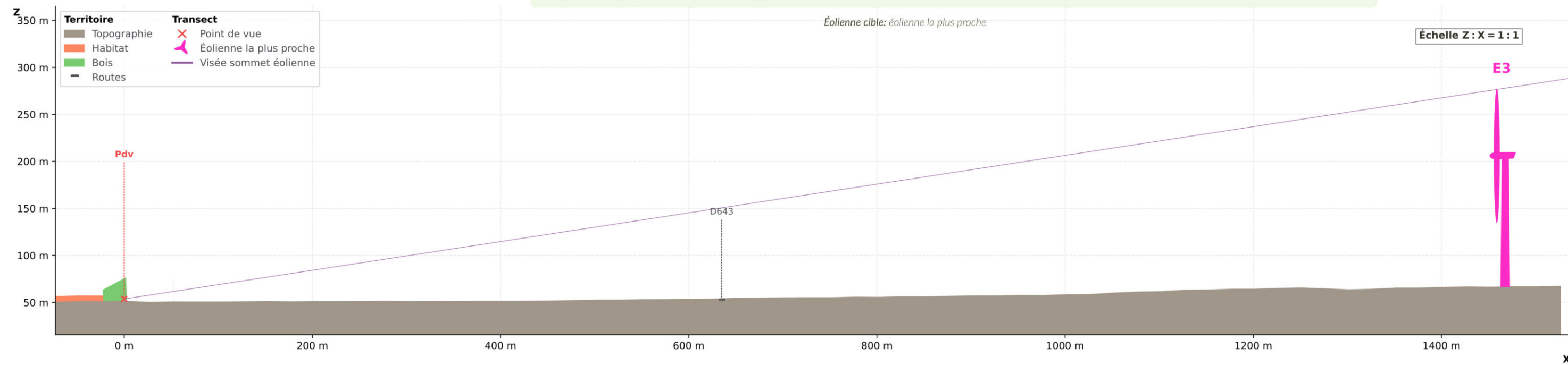
Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



09 : Itinéraire de la D13 à l'entrée sud du village de Achery



Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que les structures végétales arbustives et arborées implantées à proximité des points de vue ou des habitations forment des écrans visuels qui limitent les vues dégagées vers le contexte éolien existant et vers la ZIP. Le sud du village d'Achery se situe à la confluence de la Serre et de l'Oise, dans un paysage de vallée très arboré et boisé présentant peu d'ouvertures dégagées en direction du paysage du coteau agricole.

Le photomontage illustre la perception du projet depuis la D13 à l'entrée sud du village de Achery, après la traversée de nombreuses peupleraies denses qui occupent le fond de vallée. Il montre que les quatre éoliennes du projet, distantes de plus de 1,5 km du point de vue, sont perceptibles à la limite droite du panorama, à l'arrière des structures végétales arborées présentes dans les jardins et aux abords des prairies. Un ensemble d'éoliennes est déjà perceptible à l'arrière-plan (Les Villes d'Oyses et Anguillcourt-le-Sart notamment) ; elles sont en partie masquées par le topographie et par les arbres. Les éoliennes du projet, en recul par rapport au vallée de l'Oise et de la Serre, ne surplombent pas ces premières habitations ; l'effet de prégnance sur ces lieux de vie est donc limité. L'impact paysager du projet depuis ce point de vue est modéré.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien



Photomontage / Projet et contexte éolien



Itinéraire de la D13 à l'entrée sud du village de Achery

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
2.6 km

E2
2.2 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E4
2 km

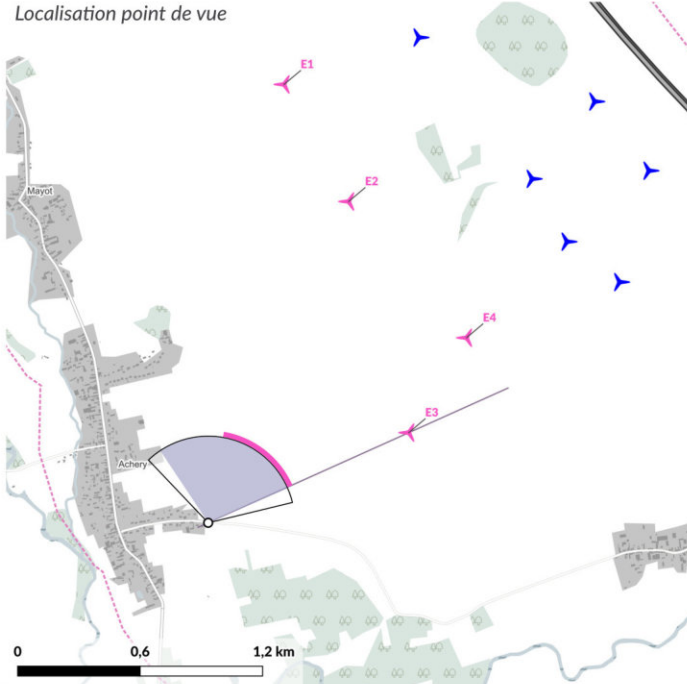
E3
1.5 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



10 : Itinéraire de la D643 à la sortie est du village de Achery

Localisation point de vue



Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - - / - . - / - - - -

Monument classé/inscrit :  /  Site Patrimonial Remarquable :

Site inscrit/classé :

4 éoliennes

23 parcs : **154** éol.

14 parcs : **82** éol.

7 parcs : 33 éol.

Vue aérienne



0 75m 150m

Point de vue

Coordonnées L93 | altitude : **728656, 6954580 | 55.8m**
 Hauteur : **1.7m**
 Azimut | Champ visuel : **16.7° | 120°**
 Date et heure locale : **20/02/2024 15:57**
 : éclairage | azimut | élévation : **Arrière | 226.8° | 18°**

APN 24x36, focale 50mm (38.5°) Résolution de 122 px./degré et projection cylindrique

Projet

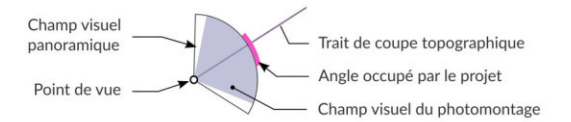
Nombre d'éoliennes : **4**
 Dimensions mat | rotor | totale : **135m | 150m | 210m**
 Orientation rotor : **206°**
 Eolienne la plus proche : **E3 à 1.1 km, azimut 66.1°**
 Eolienne la plus éloignée : **E1 à 2.2 km, azimut 10.1°**

Visibilité théorique du projet*

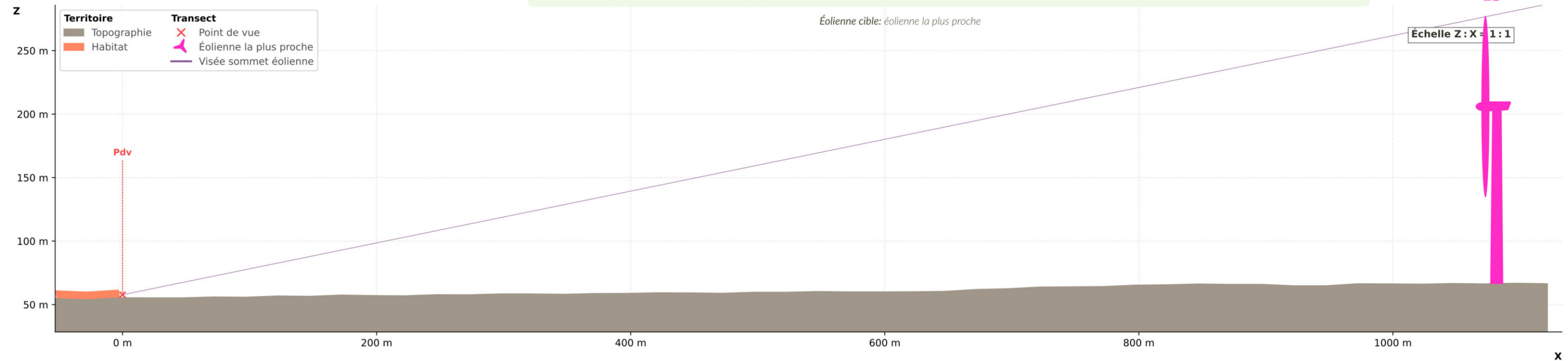
Cumul hauteur (%) : **24.792 %**

*Calculée sans obstacles bâtis et boisés au pas de 25m sur 360°

Trépied photographique



Profil topographique

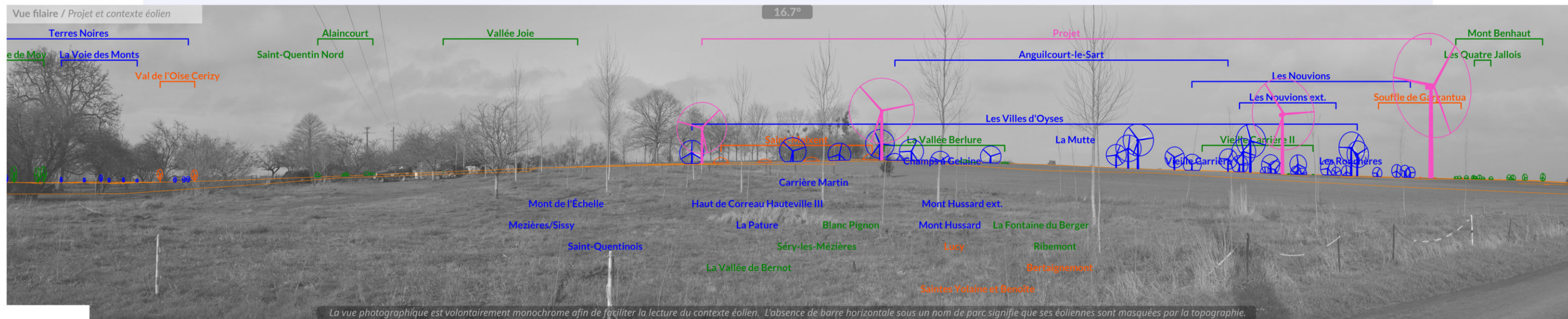


Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que les structures végétales arbustives et arborées implantées à proximité des points de vue ou des habitations forment des écrans visuels qui limitent les vues dégagées vers le contexte éolien existant et vers la ZIP. Il a été observé également un ensemble de jardins et vergers installés le plus souvent à l'arrière des habitations des villages. Ils filtrent les vues en direction du coteau agricole.

Le photomontage illustrant la perception du projet depuis la D643 à la sortie sud-est du village de Achery montre bien cette zone arborée à la transition entre le village et le coteau agricole. Des plantations récentes viennent d'ailleurs renforcer la densité arborée dans ce secteur. On observe depuis ce point de vue que deux des quatre éoliennes du projet (E1 et E2) sont en partie masquées par les structures végétales arborées. E3 et E4 sont davantage visibles vers l'est, à l'avant d'un ensemble d'éoliennes déjà présentes à l'arrière-plan (Les Villes d'Oyses et Anguilcourt-le-Sart notamment). L'éloignement de plus d'1 km des premières habitations et l'effet cumulé de la topographie et des écrans végétaux limite la prégnance du projet sur ces lieux de vie. L'impact paysager du projet depuis ce point de vue est globalement modéré.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



Réalisé par Géophom le 27/05/2024

Itinéraire de la D643 à la sortie est du village de Achery

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
2.2 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



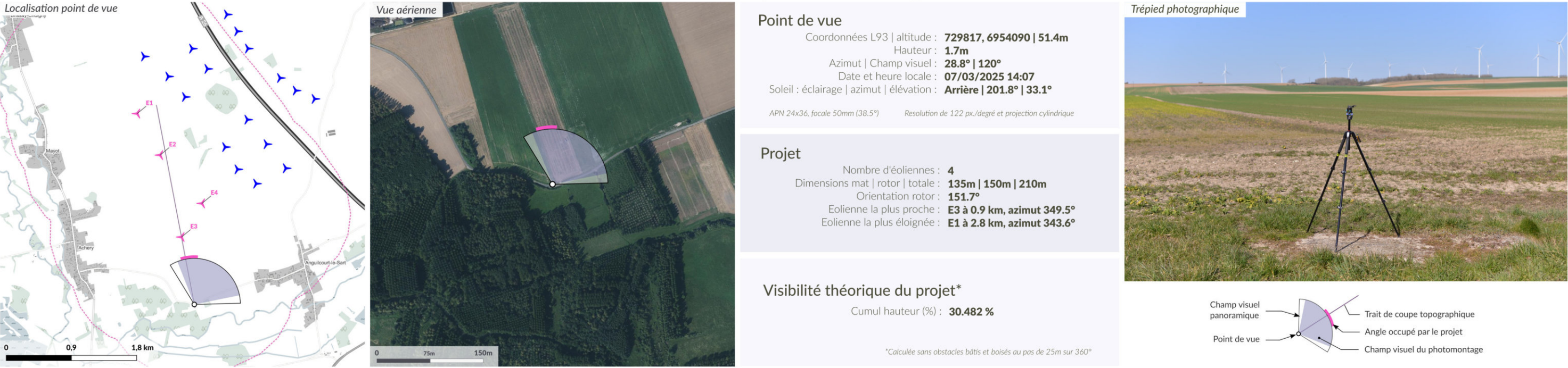
E2
1.7 km

E4
1.6 km

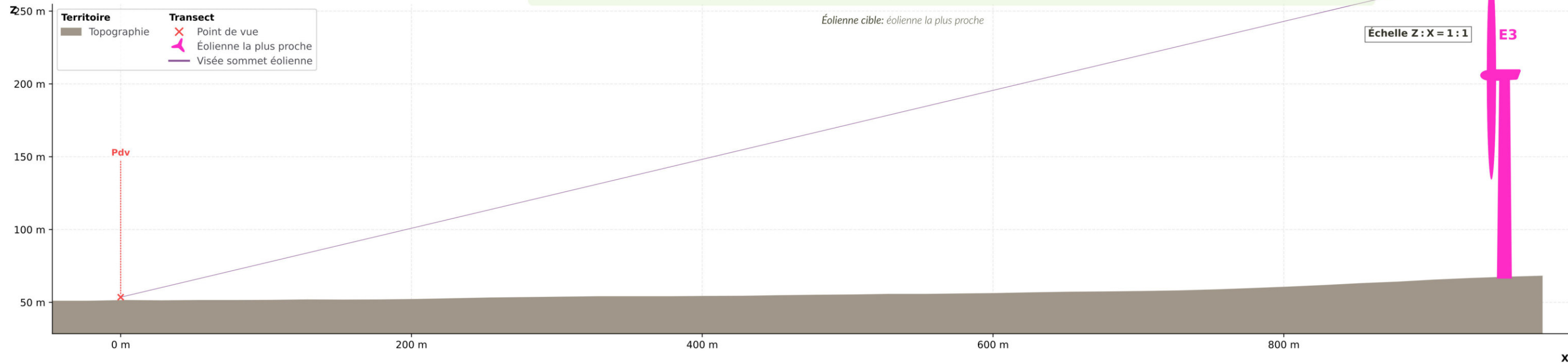
E3
1.1 km



11 : Itinéraire de la D643 entre les villages de Achery et de Anguilmcourt-le-Sart



Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que l'itinéraire de la D643, entre Achery et Anguilmcourt-le-Sart, marque la transition entre le paysage du coteau agricole en openfield et la vallée de la Serre, densément arborée et boisée. Les sensibilités paysagères sont liées ici à la grande ouverture panoramique sur le paysage du coteau, à l'effet de contraste coteau/vallée, et à la perception du paysage éolien existant dans ce large champ de vision.

Le photomontage illustrant la perception du projet depuis la D643 entre les villages de Achery et de Anguilmcourt-le-Sart montre que les quatre éoliennes du projet se positionnent dans la continuité et à l'avant d'un ensemble d'éoliennes déjà présentes à l'arrière-plan (Les Villes d'Oyses et Anguilmcourt-le-Sart notamment) et au delà de la ligne d'horizon. Le projet ne participe que faiblement à l'élargissement de l'emprise horizontale globale du contexte éolien depuis ce point de vue. Les éléments bâtis présents dans ce champ de vision correspondent à des hangars de l'entreprise PCVF (plateforme de compostage) ; du fait de la perception dynamique du trajet, les éoliennes du projet n'impliquent pas d'effet de prégnance particulier sur les villages (non visibles) ni sur le paysage de la vallée de la Serre (éloignée d'environ 1 km de l'éolienne la plus proche). L'impact paysager du projet depuis ce point de vue est globalement faible à modéré.

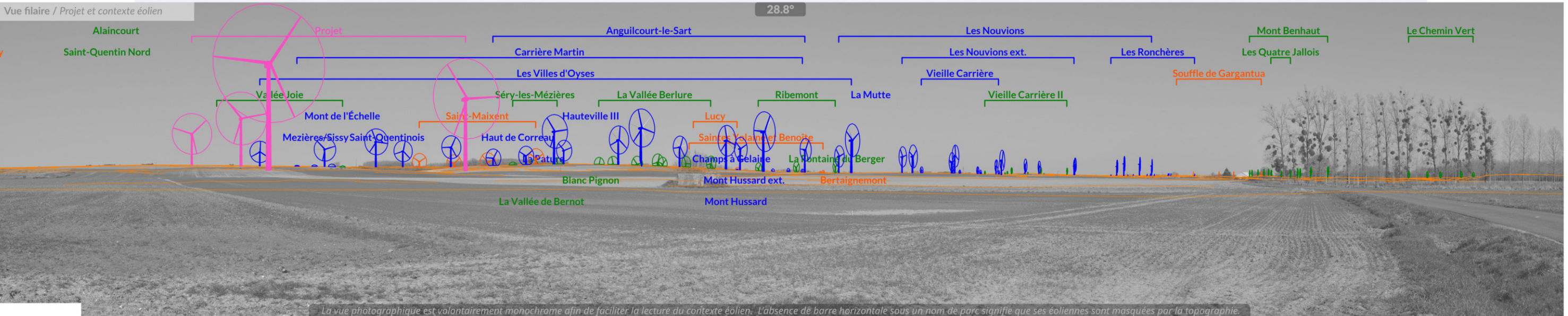
← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →

État initial / Parcs construits



Champ visuel : 120°x 24°

Vue filaire / Projet et contexte éolien



La vue photographique est volontairement monochrome afin de faciliter la lecture du contexte éolien. L'absence de barre horizontale sous un nom de parc signifie que ses éoliennes sont masquées par la topographie.

Photomontage / Projet et contexte éolien



E1 2.8 km
E2 2.1 km
E3 949 m
E4 1.4 km

Réalisé par Géophom le 27/05/2024

Itinéraire de la D643 entre les villages de Achery et de Anguilmcourt-le-Sart

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1

2.8 km

E2

2.1 km

E3

949 m

E4

1.4 km

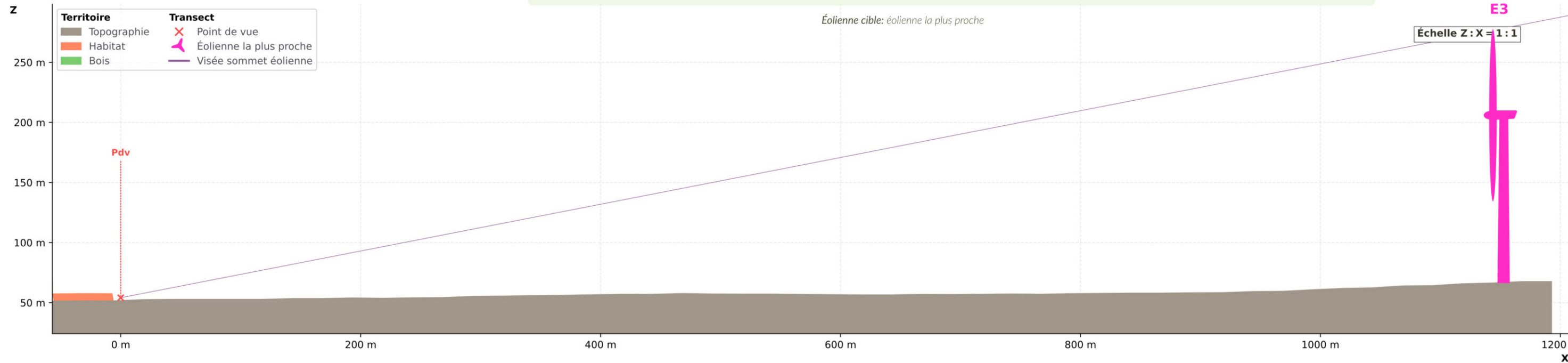
courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



12 : Itinéraire de la D643 à l'entrée ouest du village de Anguilmcourt-le-Sart



Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que le village d'Anguilmcourt-le-Sart se situe au pied du coteau agricole en openfield, à la transition avec le paysage arboré et boisé de la vallée de la Serre. Les sensibilités paysagères sont liées ici à la grande ouverture panoramique sur le paysage du coteau, à l'effet de contraste coteau/vallée, et à la perception du paysage éolien existant dans ce large champ de vision.

Le photomontage illustrant la perception du projet depuis la D643 à l'entrée du village de Anguilmcourt-le-Sart montre que les quatre éoliennes du projet se positionnent dans la continuité et à l'avant d'un ensemble d'éoliennes déjà présentes à l'arrière-plan sur la majeure partie du panorama (Les Villes d'Oyses et Anguilmcourt-le-Sart notamment), et au delà de la ligne d'horizon. Les éléments bâtis présents dans ce champ de vision correspondent à des hangars d'activité agricole implantés à l'entrée ouest de Anguilmcourt-le-Sart ; le reste du village n'est pas visible depuis ce point de vue. Les éoliennes du projet, bien qu'occupant les premiers-plans de ce panorama, à 1,1 km au moins, n'impliquent donc pas d'effet de prégnance particulier sur le village depuis ce point de vue. L'impact paysager du projet depuis ce point de vue est globalement modéré.

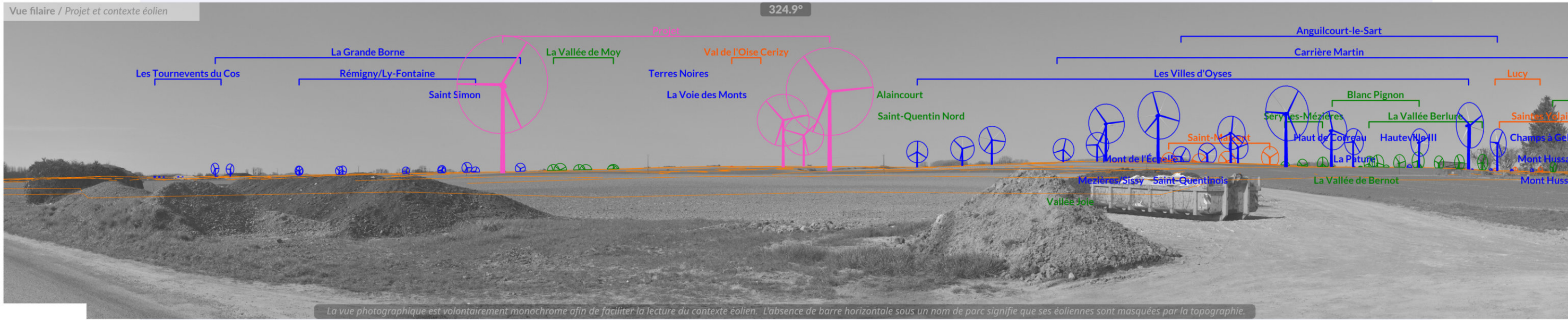
Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parcs construits



Champ visuel : 120°x 24°

Vue filaire / Projet et contexte éolien



La vue photographique est volontairement monochrome afin de faciliter la lecture du contexte éolien. L'absence de barre horizontale sous un nom de parc signifie que ses éoliennes sont masquées par la topographie.

Photomontage / Projet et contexte éolien



E3
1.1 km

E2
2.2 km

E1
2.8 km

E4
1.3 km

Itinéraire de la D643 à l'entrée ouest du village de Anguilmcourt-le-Sart

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E3

1.1 km

E2

2.2 k

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E1 2.8 km
E4 1.3 km

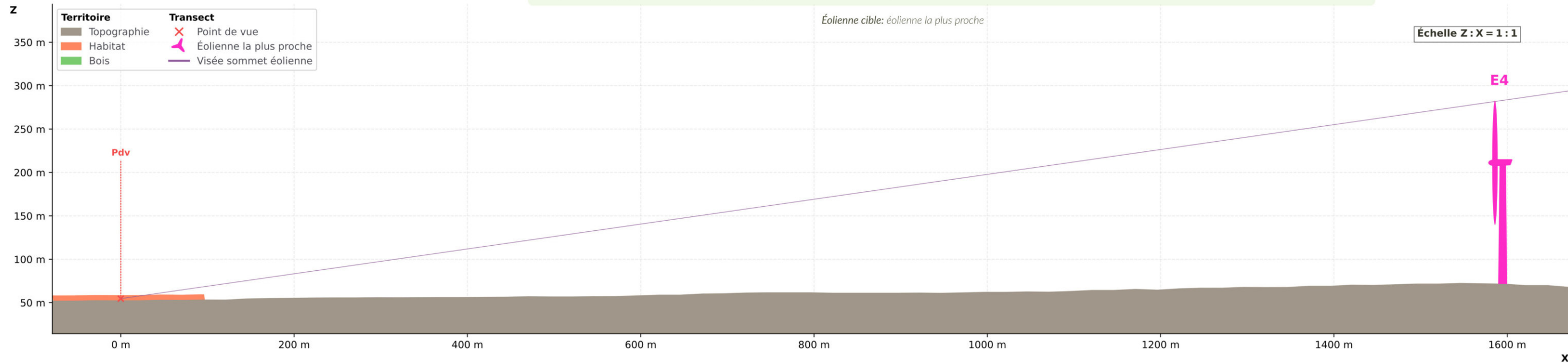
Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



13 : Traversée du village de Anguilcourt-le-Sart par la D643, à la hauteur de l'école



Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que les champs de vision qui s'ouvrent depuis le centre du village de Anguilcourt-le-Sart vers le coteau agricole révèlent des sensibilités liées à l'effet de prégnance que pourrait impliquer le projet sur cet ensemble de lieux de vie les plus proches. C'est le cas dans la traversée du village par la D643, à la hauteur de l'école par exemple, depuis laquelle au moins une éolienne du parc des Villes d'Oyses est perceptible, à l'arrière-plan, entre des maisons et bâtiments.

Le photomontage illustrant la perception du projet depuis la D643 dans la traversée de Anguilcourt-le-sart, à la hauteur de l'école, montre que seule une des quatre éoliennes du projet est visible entre deux éléments du bâti villageois. Les trois autres éoliennes du projet sont davantage éloignées et entièrement masquées par un bâtiment. L'éolienne visible, E4, distante de 1,6 km du point de vue, ne dépasse pas la hauteur des maisons ni des plus grands arbres présents dans les jardins ; comme c'est le cas pour l'éolienne du parc Les Villes d'Oyses, elle ne dépasse pas en hauteur ni les premières maisons, ni la traversée du village. L'impact paysager du projet depuis ce point de vue est modéré.



Traversée du village de Anguilmcourt-le-Sart par la D643, à la hauteur de l'école

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E3
1.6 km

E4
1.6 km

E2
2.5 km

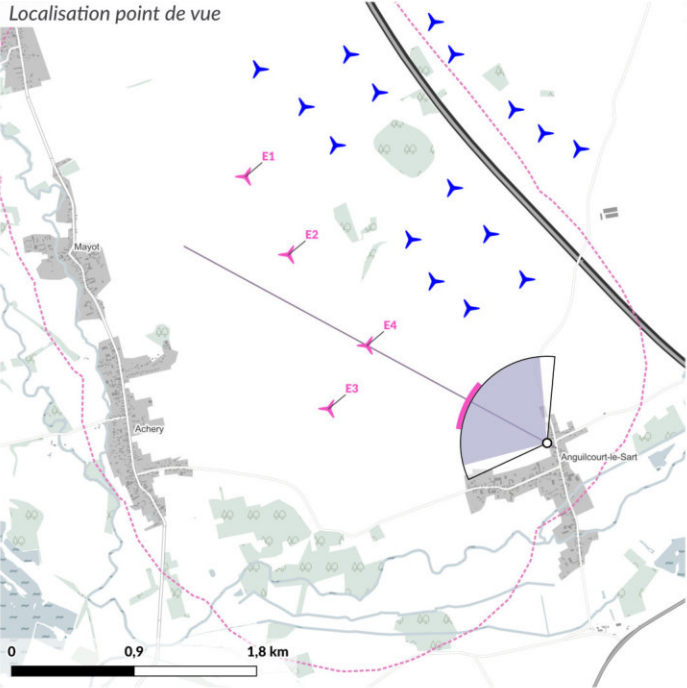
E1
3.1 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières

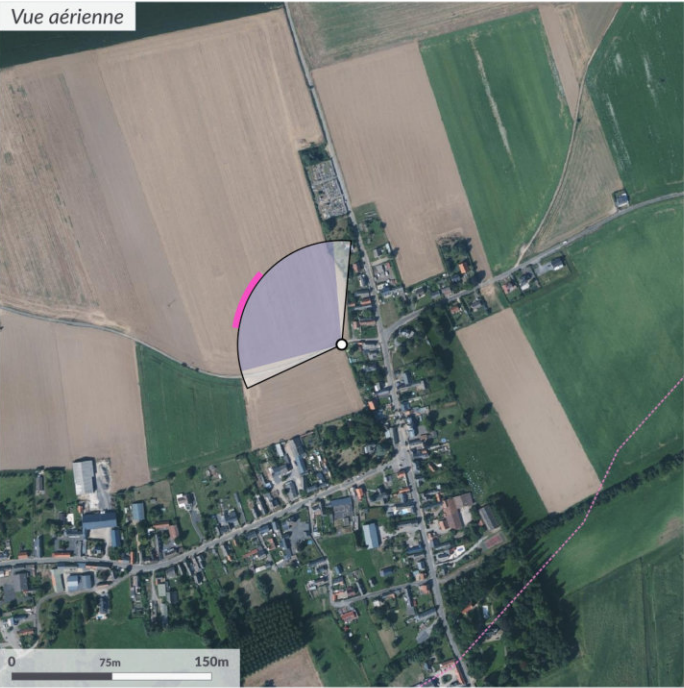


14 : A l'arrière des maisons de la rue de l'Egalité, à Anguilcourt-le-Sart

Localisation point de vue



Vue aérienne



Point de vue

Coordonnées L93 | altitude : **731247, 6954770** | 57.6m
Hauteur : **1.7m**
Azimut | Champ visuel : **305.4° | 120°**
Date et heure locale : **20/03/2024 09:19**
Soleil : éclairage | azimut | élévation : **Arrière | 119.7° | 22.9°**

APN 24x36, focale 50mm (38.5°) Résolution de 122 px/degré et projection cylindrique

Projet

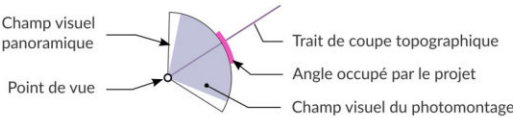
Nombre d'éoliennes : **4**
Dimensions mat | rotor | totale : **135m | 150m | 210m**
Orientation rotor : **126.8°**
Eolienne la plus proche : **E4 à 1.5 km, azimut 298.7°**
Eolienne la plus éloignée : **E1 à 3 km, azimut 311.7°**

Visibilité théorique du projet*

Cumul hauteur (%) : **23.971 %**

*Calculée sans obstacles bâtis et boisés au pas de 25m sur 360°

Trépied photographique



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - - / - - - - / - - - -

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet :

4 éoliennes

Parcs construits :

23 parcs : 154 éol.

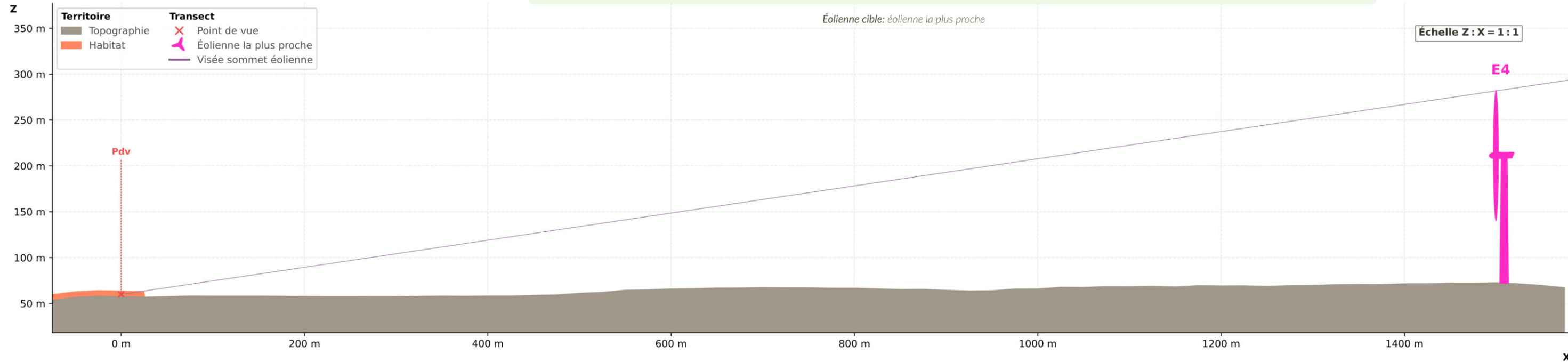
Parcs autorisés :

14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction :

7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que c'est à la limite de l'urbanisation du village de Anguilcourt-le-Sart, à l'arrière des maisons tournées sur les rues traversantes, que les vues sont les plus dégagées vers la ZIP du projet. Dans ces champs de vision, les sensibilités sont liées à l'effet de prégnance que pourrait impliquer le projet sur ces lieux de vie les plus proches, accentuées par des champs visuels dégagés. Les sensibilités à l'effet de cumul avec le contexte éolien existant sont également à souligner, notamment quand les façades sont exposées au nord ou à l'ouest, ou quand les maisons ne sont que peu ou pas accompagnées de structures végétales jardinées à leurs abords immédiats.

Le photomontage illustrant la perception du projet depuis l'arrière des maisons de la rue de l'Egalité à Anguilcourt-le-Sart illustre bien ce type de situation et montre que les quatre éoliennes du projet, distantes de plus de 1,5 km du point de vue, se situent dans la continuité du contexte éolien (les parcs éoliens Les Villes d'Oyses et Anguilcourt-le-Sart notamment), et en recul par rapport aux limites du village. Il existe quelques structures végétales aux abords immédiats des arrières des lieux de vie, à la limite des parcelles agricoles, et qui masquent ponctuellement les éoliennes du projet ; elles constituent toutefois un effet de point d'appel visuel vers le nord-ouest, où les premières éoliennes visibles sont très éloignées à l'arrière-plan. L'impact paysager du projet est modéré depuis ce point de vue.

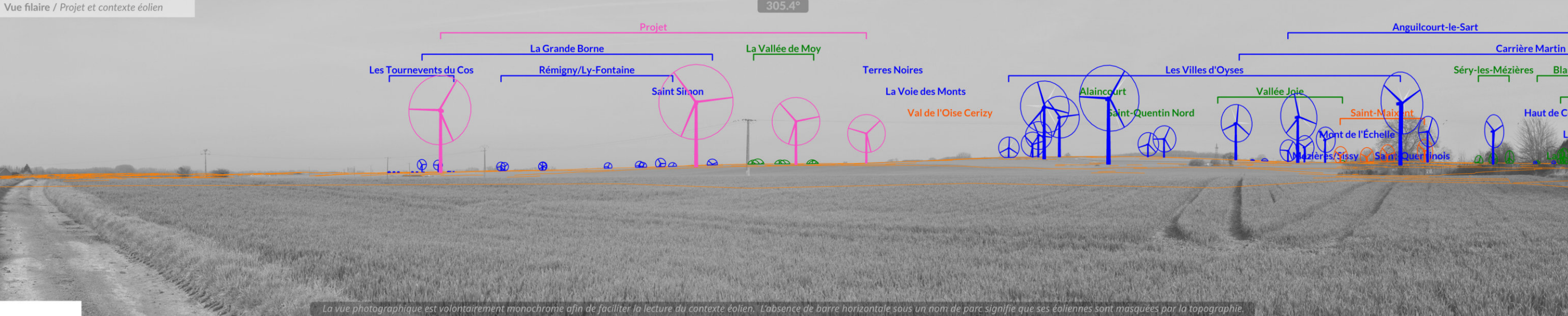
Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parcs construits



Champ visuel : 120°x 24°

Vue filaire / Projet et contexte éolien



La vue photographique est volontairement monochrome afin de faciliter la lecture du contexte éolien. L'absence de barre horizontale sous un nom de parc signifie que ses éoliennes sont masquées par la topographie.

Photomontage / Projet et contexte éolien



E3
1.6 km

E4
1.5 km

E2
2.4 km

E1
3 km

A l'arrière des maisons de la rue de l'Egalité, à Anguilcourt-le-Sart

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E3
1.6 km

E4
1.5 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E2
2.4 km

E1
3 km

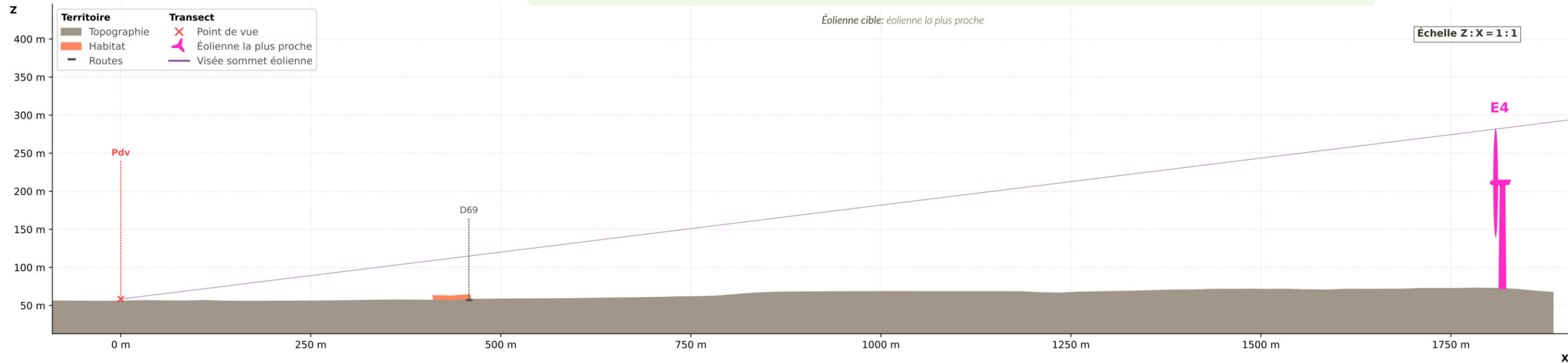
Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



15 : Itinéraire de la D643 à l'entrée est du village de Anguilmcourt-le-Sart



Profil topographique

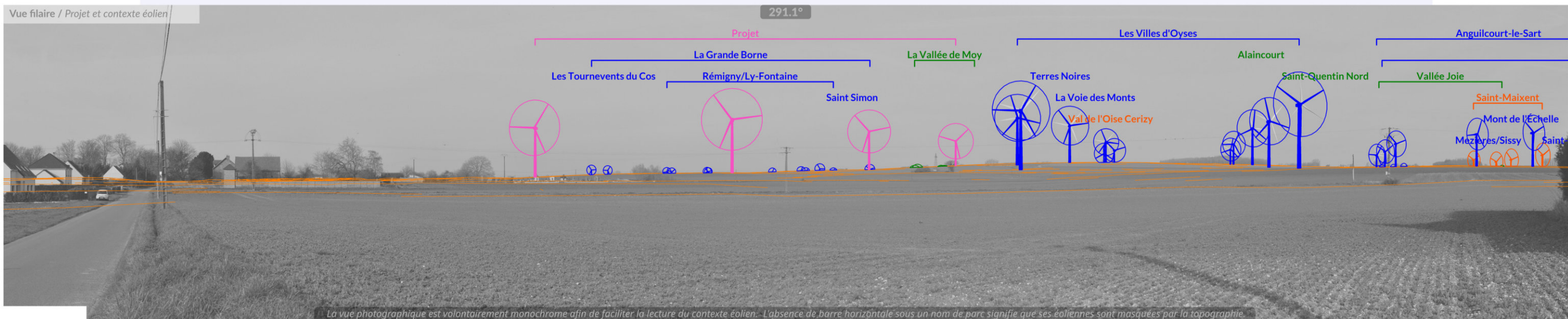


Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que c'est à la limite de l'urbanisation du village de Anguilmcourt-le-Sart, que les vues sont les plus dégagées vers la ZIP du projet. Les pavillons et maisons plus éloignés du centre-bourg et davantage isolés présentent des sensibilités liées à l'effet de prégnance que pourrait impliquer le projet sur ces lieux de vie les plus proches, accentuées par des champs visuels dégagés. Les sensibilités à l'effet de cumul avec le contexte éolien existant sont également à souligner, notamment quand les façades sont exposées au nord ou à l'ouest, ou quand les maisons ne sont que peu ou pas accompagnées de structures végétales jardinées à leurs abords immédiats.

Le photomontage illustrant la perception du projet depuis la D643 à l'entrée est du village de Anguilmcourt-le-Sart illustre bien ce type de situation et montre que les quatre éoliennes du projet, distantes de plus de 1,8 km du point de vue, se situent dans la continuité du contexte éolien (Les Villes d'Oyses et Anguilmcourt-le-Sart notamment), et en recul par rapport aux limites du village. Le contexte arboré d'une grande partie du centre-bourg atténue l'effet de prégnance des deux éoliennes les plus proches (E3 et E4) ; elles constituent toutefois un effet de point d'appel visuel vers la partie droite du photomontage, où les premières éoliennes visibles (telles que celles du parc éolien La Grande Borne) sont très éloignées à l'arrière-plan. L'impact paysager du projet est fort à modéré depuis ce point de vue.

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →



E3
2 km

E4
1.8 km

E2
2.6 km

E1
3.2 km

Itinéraire de la D643 à l'entrée est du village de Anguilmcourt-le-Sart

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E3
2 km

E4
1.8 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



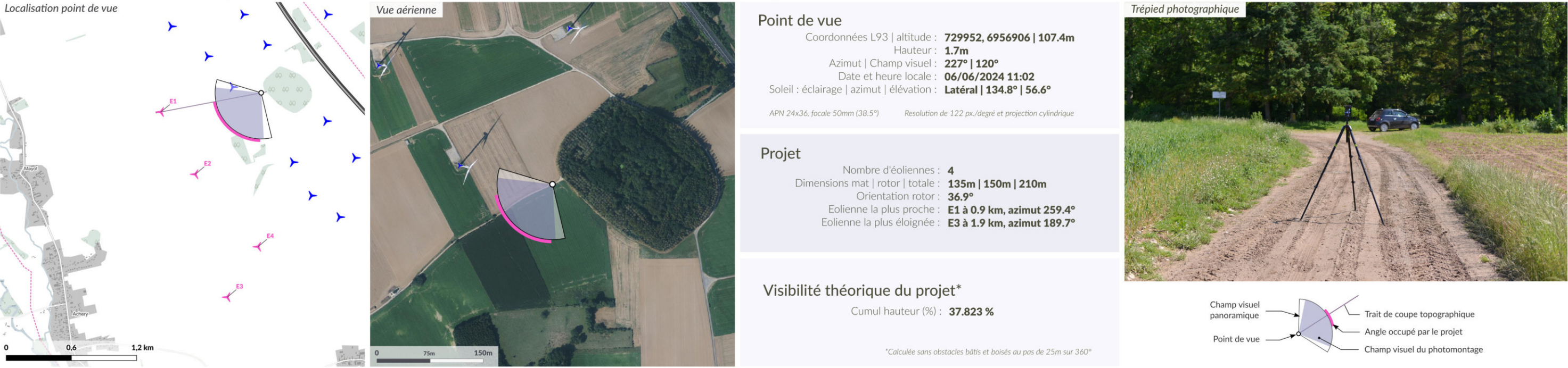
E2
2.6 km

E1
3.2 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



16 : Le Fort Mayot, sur le territoire communal de Mayot

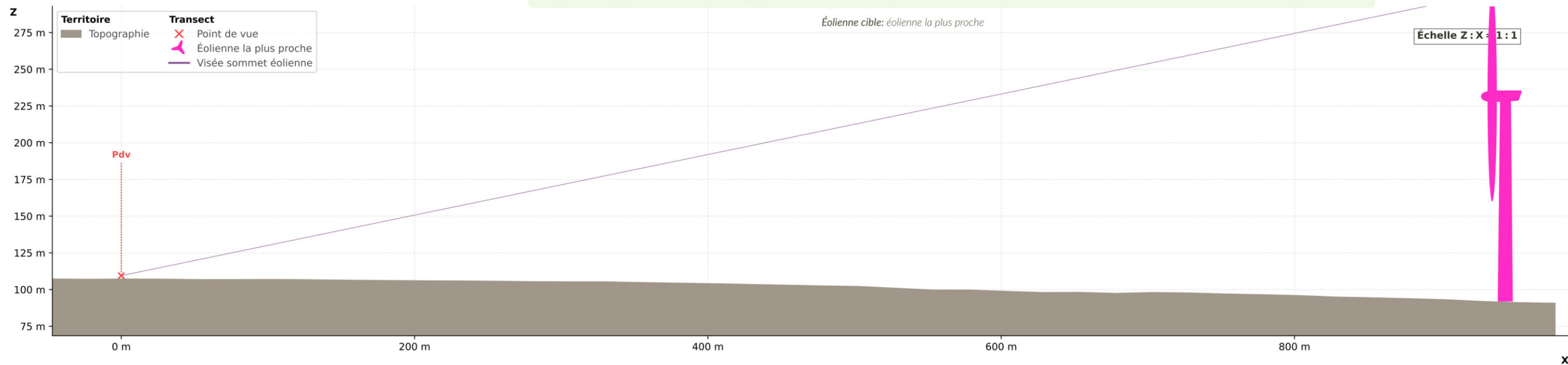


Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - . - . - / - - -

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet : 4 éoliennes Parcs construits : 23 parcs : 154 éol. Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol. Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que le Fort Mayot est un site isolé de 9 hectares, aujourd'hui entièrement masqué par la végétation. Inaccessible au public, ce vestige du patrimoine militaire non protégé a subi la reprise de la dynamique végétale à la suite de son abandon par les autorités militaires C'est un point de repère visible de loin aujourd'hui accompagné de plusieurs parcs éoliens en service (Les Villes d'Oyses et Anguilcourt-le-Sart notamment).

Le photomontage illustrant la perception depuis le portail d'entrée du site privé du Fort Mayot, met bien en évidence le contexte éolien qui occupe l'un des points hauts du territoire qui domine la vallée de l'Oise. Les quatre éoliennes du projet s'inscrivent dans la continuité des éoliennes existantes, sans empêcher une lecture panoramique du paysage éloigné. Depuis ce point de vue il n'existe pas d'effet de prégnance sur les villages proches ni sur les paysages de vallée. L'impact paysager du projet est globalement faible depuis ce point de vue.

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien



Photomontage / Projet et contexte éolien



Réalisé par Géophom le 27/05/2024

Le Fort Mayot, sur le territoire communal de Mayot

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E4
1.4 km

E3
1.9 km

E2
966 m

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)

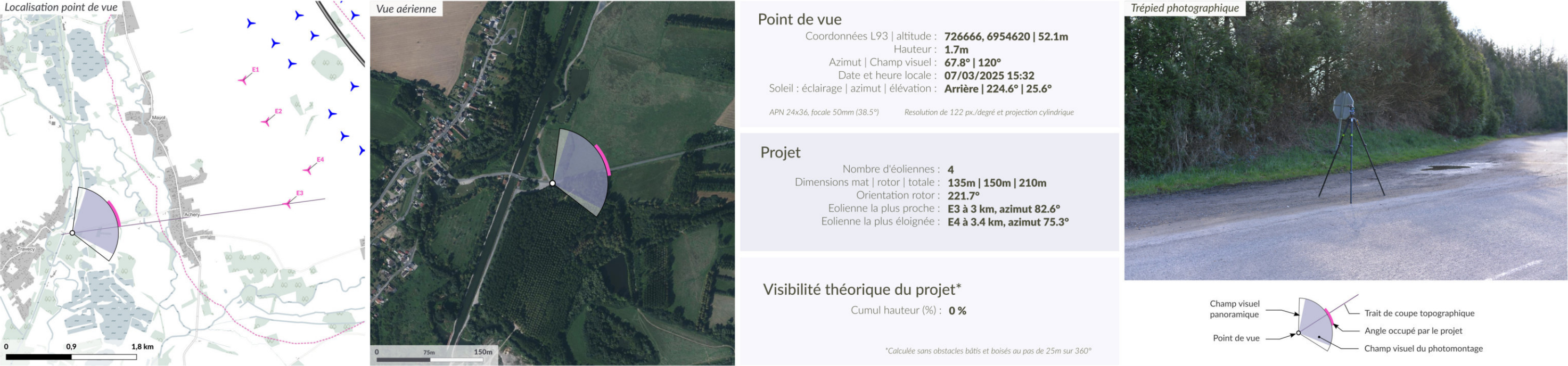


E1
941 m

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



17 : Traversée de la vallée de l'Oise par la D643, entre Travecy et Achery



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : -.-.- / -.-.- / -.-.-

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet :

4 éoliennes

Parcs construits :

23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés :

14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction :

7 parcs : 33 éol.

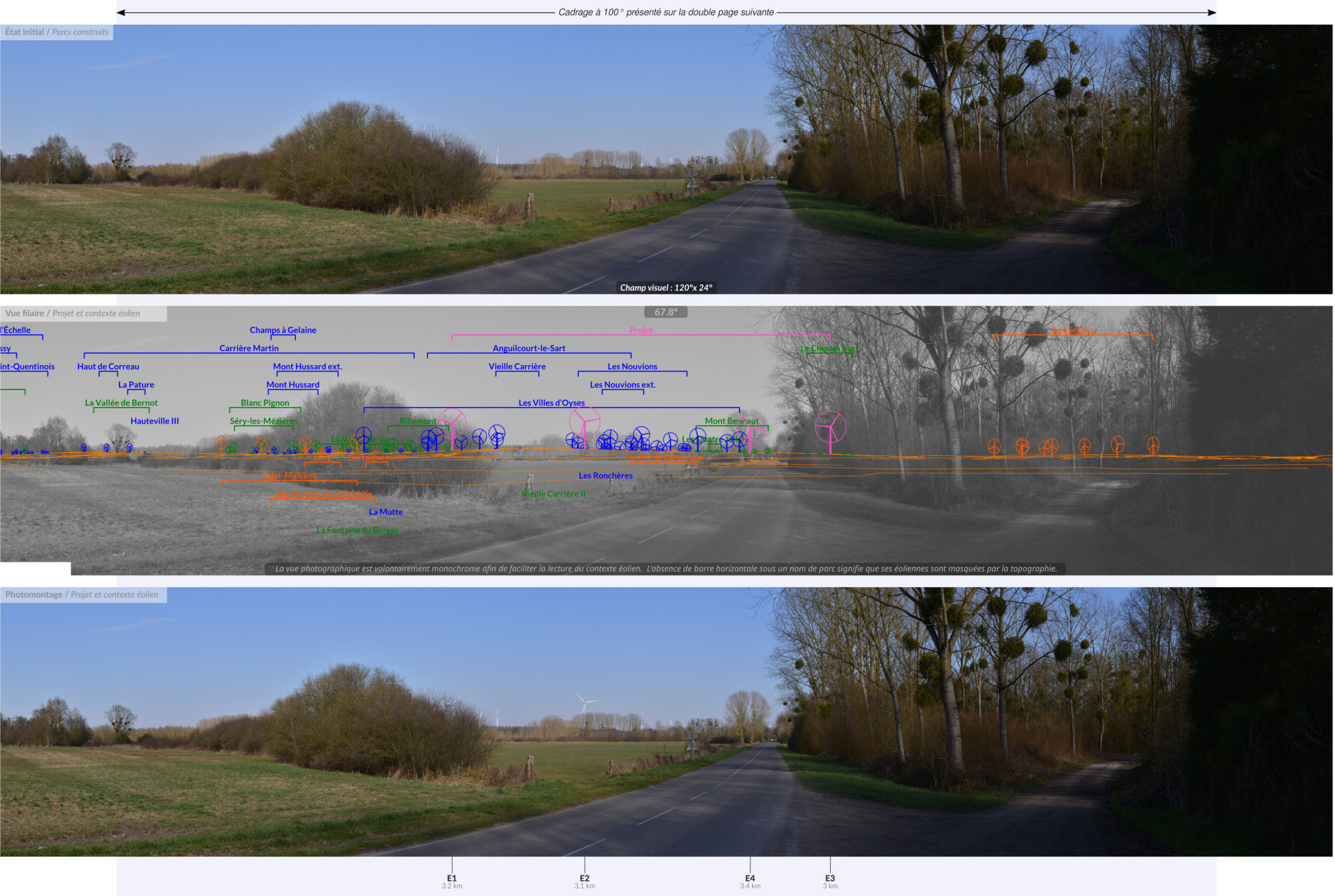
Profil topographique



Commentaires paysagers

Dans l'aire d'étude rapprochée, face à la ZIP, seuls deux axes de circulation traversent la vallée de l'Oise d'ouest en est : la D421 entre Vendeuil et Brissay-Choigny et la D643 entre Travecy et Achery. Dans les champs de vision qui s'ouvrent depuis le fond de la vallée, ce sont les structures végétales arborées et boisées qui limitent et cadrent les panoramas. Il existe peu d'autres points d'appels visuels hormis une partie des éoliennes existantes à l'arrière-plan, car l'effet de couvert arboré et boisé continu limite fortement les vues vers les villages de Brissay-Choigny, Mayot et Achery. La sensibilité de ces traversées de l'Oise est liée principalement à l'effet de prégnance que pourrait avoir le projet sur le paysage de vallée.

Le photomontage illustrant la perception depuis la D643 entre Travecy et Achery, à proximité du canal de la Sambre à l'Oise, montre bien l'influence des nombreuses structures végétales arborées et boisées sur l'absence de visibilité vers le coteau agricole. Les quatre éoliennes du projet s'inscrivent à l'arrière de ces rideaux de peupliers dans la continuité des éoliennes existantes (telles que celles des parcs Les Villes d'Oyses et Anguilcourt-le-Sart). Depuis ce point de vue le projet est particulièrement masqué par les arbres, y compris en période hivernale. Toutefois, les parties visibles des éoliennes E1 et E2 constituent des points d'appel lorsqu'elles émergent de cet horizon végétal. L'effet de prégnance est modéré, et varie selon la constitution des plans paysagers du fait de la perception dynamique du trajet. L'impact paysager du projet est globalement modéré depuis ce point de vue.



Traversée de la vallée de l'Oise par la D643, entre Travecy et Achery

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
3.2 km

E2
3.1 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



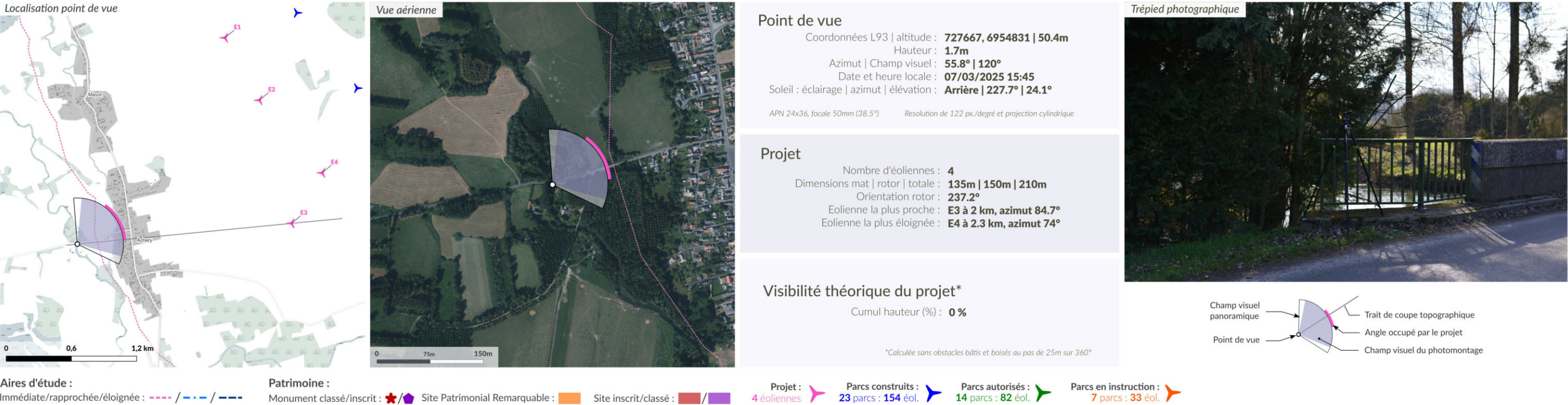
E4
3.4 km

E3
3 km

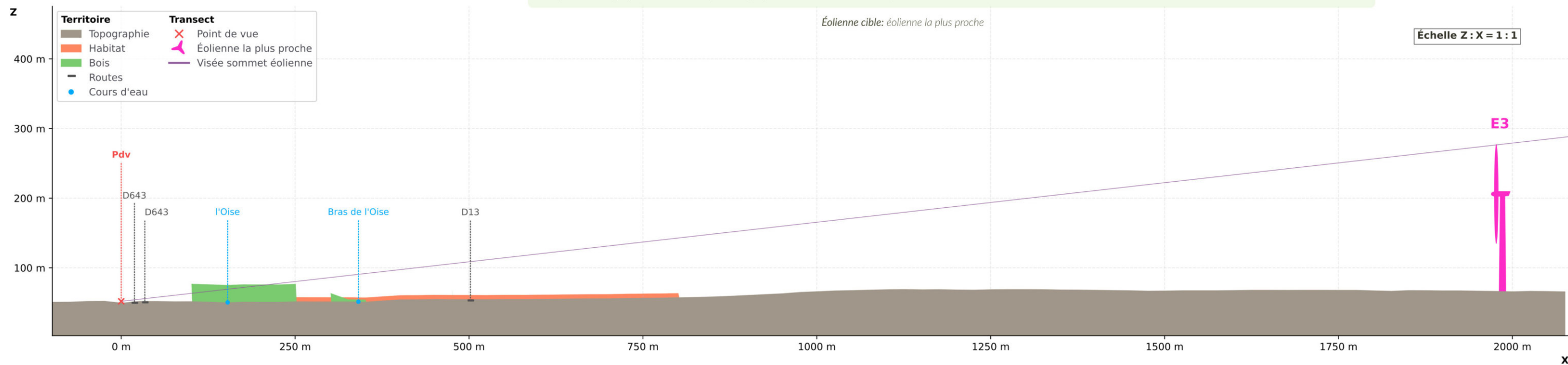
Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



18 : Traversée de la vallée de l'Oise par la D643, à l'entrée du village de Achery



Profil topographique

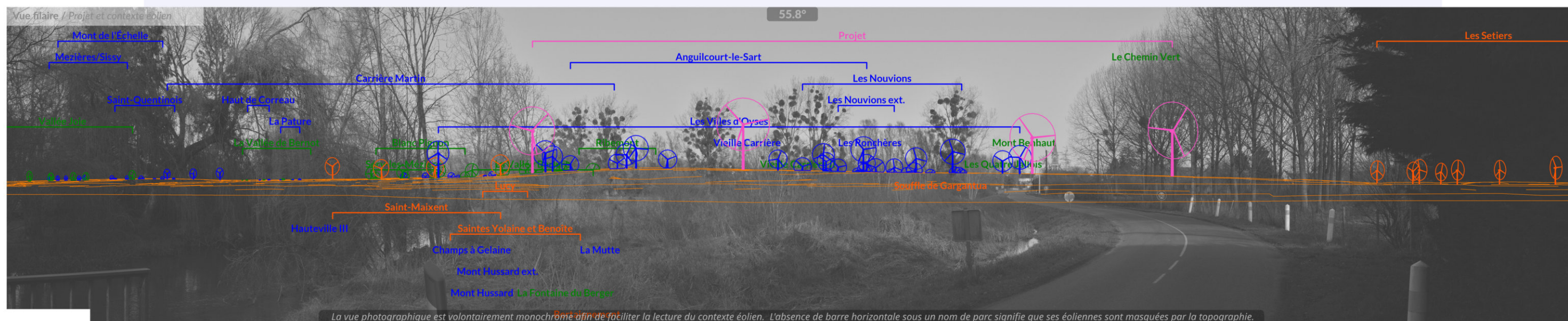


Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que, dans l'aire d'étude rapprochée et face à la ZIP, seuls deux axes de circulation traversent la vallée de l'Oise d'ouest en est : la D421 entre Vendeuil et Brissay-Choigny et la D643 entre Travecy et Achery. Dans les champs de vision qui s'ouvrent depuis le fond de la vallée, ce sont les structures végétales arborées et boisées qui limitent et cadrent les panoramas. Il existe peu de points d'appels visuels, hormis une partie des éoliennes existantes à l'arrière-plan, car l'effet de couvert arboré et boisé continu limite fortement les vues vers les villages de Brissay-Choigny, Mayot et Achery. C'est à l'approche du village d'Achery, que le clocher de l'église (sans protection particulière) devient également un point d'appel visuel dans l'axe de l'itinéraire de la D643, cadré par des peupleraies. La sensibilité est liée ici au possible effet de concurrence visuelle et à l'effet de prégnance possible du projet sur la partie visible du village.

Le photomontage illustrant la perception depuis la D643 à l'entrée du village de Achery, après la traversée de la vallée et des prairies humides, montre bien le positionnement des éoliennes du projet à l'arrière du village de Achery et dans la continuité d'une partie des éoliennes existantes également visibles (Les Villes d'Oyses notamment). Depuis ce point de vue, E3 se trouve dans l'angle de vue du clocher de l'église. L'effet de prégnance varie selon la constitution des plans paysagers du fait de la perception dynamique du trajet en direction du village. L'impact paysager de E3 est fort, les trois autres éoliennes, peu ou pas visibles, ont un impact faible à modéré ; depuis ce point de vue le projet a un impact globalement fort à modéré.

— Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



E1
2.3 km

E2
2.1 km

E4
2.3 km

E3
2 km

Traversée de la vallée de l'Oise par la D643, à l'entrée du village de Achery

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
2.3 km

E2
2.1 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E4
2.3 km

E3
2 km

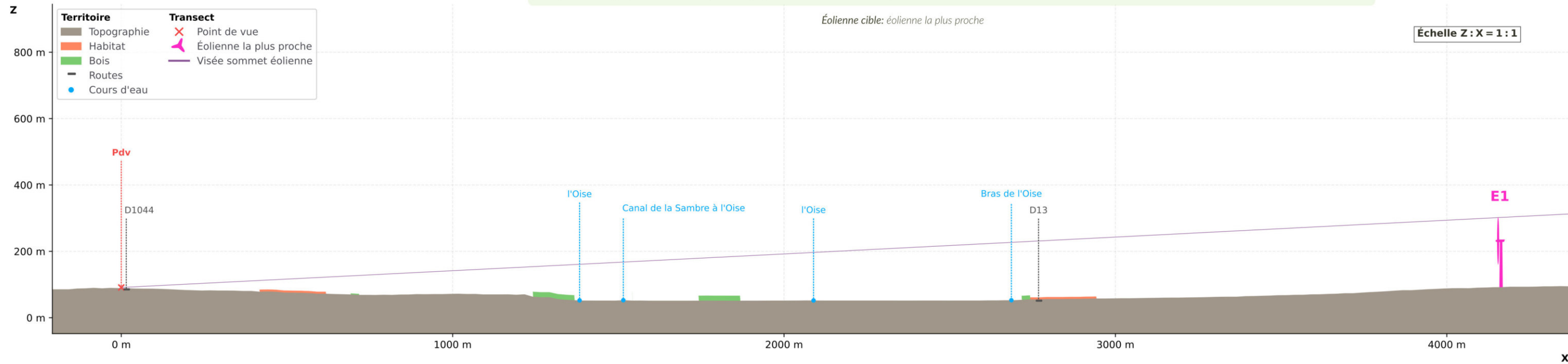
Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



19 : Itinéraire de la D1044 à la hauteur du village de Travecy



Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que depuis l'unité paysagère de la grande plaine agricole, c'est à l'approche de la dépression de la vallée de l'Oise et notamment aux abords du village de Travecy, que les caractéristiques paysagères arborées de la vallée deviennent perceptibles. Depuis l'itinéraire de la D1044 à la hauteur du village, on perçoit bien la légère déclivité du coteau, vers un fond de vallée très arboré. Le village s'étend sur le coteau, avec le clocher de l'église comme point d'appel visuel. La sensibilité paysagère est principalement liée ici au possible effet de prégnance du projet sur le village et la vallée, ainsi que l'effet de cumul avec le contexte éolien existant.

Le photomontage illustrant la perception depuis la D1044 à la hauteur du village de Travecy, montre bien le positionnement des éoliennes du projet sur le coteau de l'Oise opposé au village. Les quatre éoliennes sont implantées à l'avant du contexte éolien déjà visible (Anguilcourt-le-sart et les Villes d'Oyses notamment) dans l'unité paysagère de la grande plaine agricole. L'horizon éolien est ainsi occupé sur la moitié gauche du photomontage ; le projet s'y inscrit sans contribuer à l'élargissement de l'emprise horizontale globale du contexte éolien. La moitié droite du photomontage est quant à elle caractérisée par l'absence de parc éolien dans l'unité paysagère du Massif de Saint-Gobain. L'effet de prégnance du projet sur le village de Travecy et sur la vallée reste limité, également du fait de la perception dynamique du trajet sur la D1044. Depuis ce point de vue le projet a un impact globalement modéré à faible.

←

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

→



E1
4.2 km

E2
4.2 km

E4
4.5 km

E3
4.2 km

Itinéraire de la D1044 à la hauteur du village de Travecy

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
4.2 km

E2
4.2 km

E4
4.5 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)

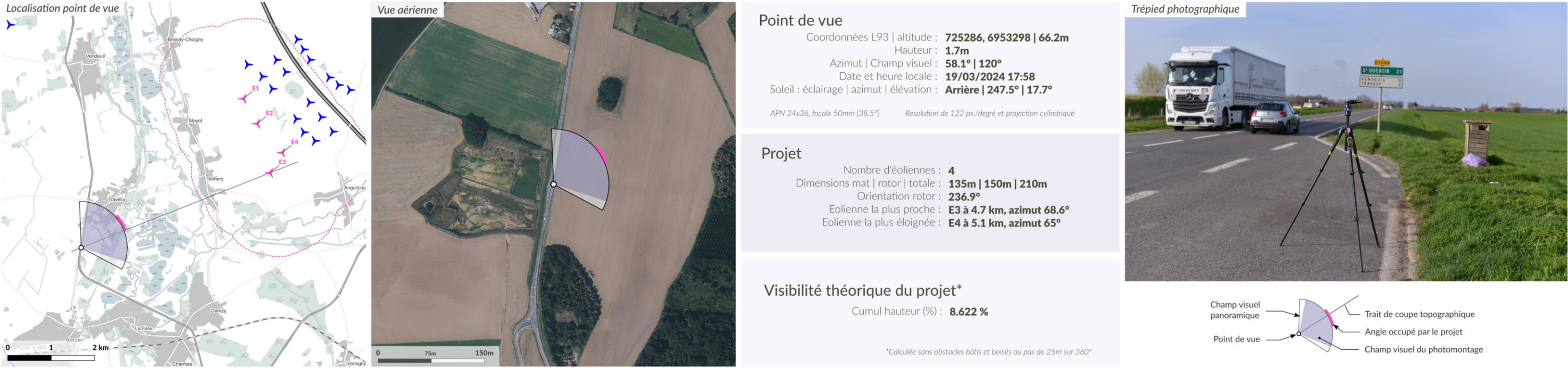


E3
4.2 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



20 : Itinéraire de la D1044 au sud du village de Travecy



Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : -.-.- / -.-.- / -.-.-

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

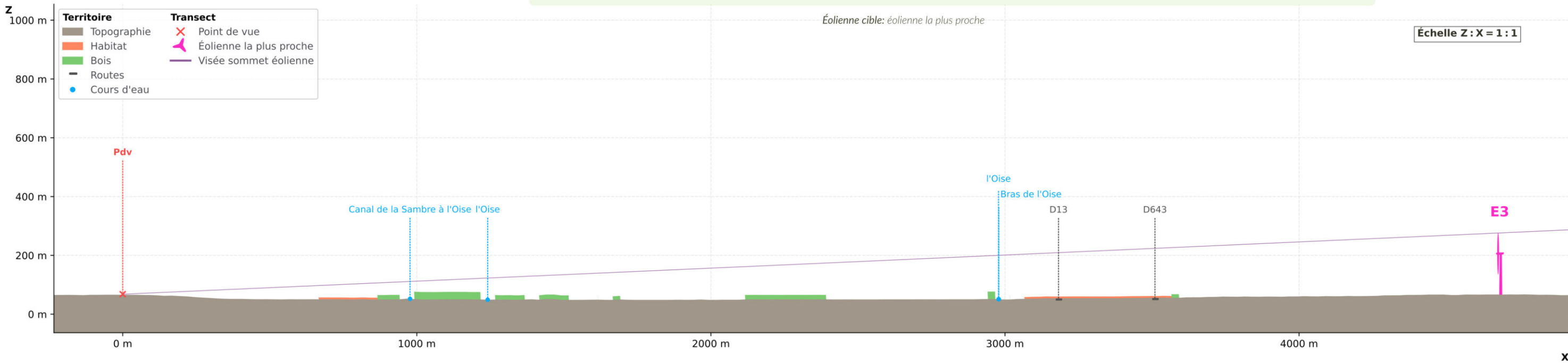
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique

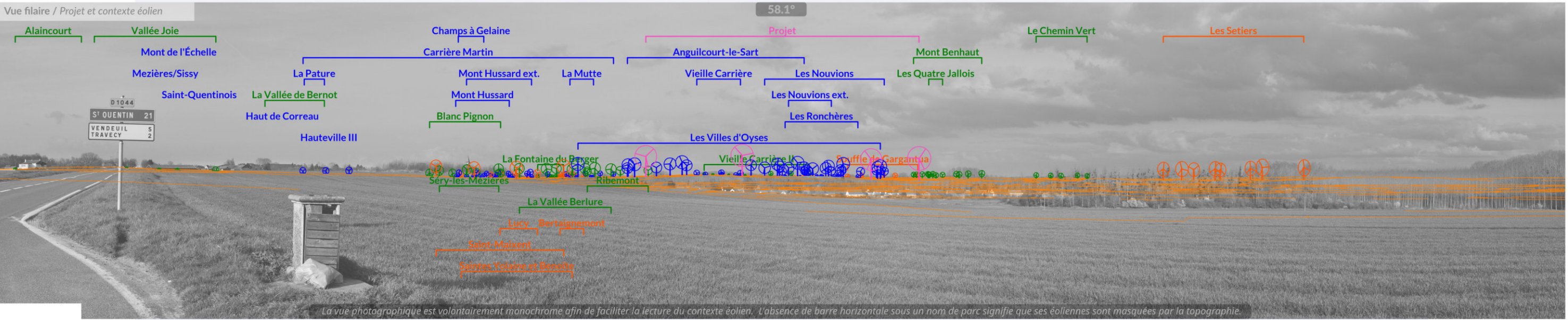


Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que depuis l'unité paysagère de la grande plaine agricole, c'est à l'approche de la dépression de la vallée de l'Oise et notamment aux abords du village de Travecy, que les caractéristiques paysagères arborées de la vallée deviennent perceptibles. Depuis l'itinéraire de la D1044 au sud du village, on perçoit bien la légère déclivité du coteau, vers un fond de vallée très arboré. Le village, dont on devine la silhouette s'étendant sur le coteau avec le clocher de l'église comme point d'appel visuel, émerge de ces structures végétales continues. La sensibilité paysagère est principalement liée ici au possible effet de prégnance du projet sur le village et la vallée, ainsi que l'effet de cumul avec le contexte éolien existant.

Le photomontage illustrant la perception depuis la D1044 au sud du village de Travecy montre bien le positionnement des éoliennes du projet sur le coteau de l'Oise opposé au village. Les quatre éoliennes sont implantées à l'avant du contexte éolien déjà visible dans l'unité paysagère de la grande plaine agricole (Les Villes d'Oyses et Anguicourt-le-Sart notamment). L'horizon éolien est ainsi occupé sur toute la partie centrale du photomontage ; le projet s'y inscrit en ne contribuant que faiblement à l'élargissement de l'emprise horizontale globale du contexte éolien. Il existe un léger effet de prégnance du projet sur le village de Travecy et sur la vallée, en raison du positionnement des éoliennes E1 à E4 sur le haut du coteau. Cet effet est atténué par l'éloignement du projet de plus de 4,7 km, par la largeur du photomontage qui permet d'équilibrer les rapports d'échelle, et également du fait de la perception dynamique du trajet sur la D1044. Depuis ce point de vue le projet a un impact globalement modéré.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



E1
5.1 km

E2
5 km

E4
5.1 km

E3
4.7 km

Itinéraire de la D1044 au sud du village de Travecy

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
5.1 km

E2
5 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



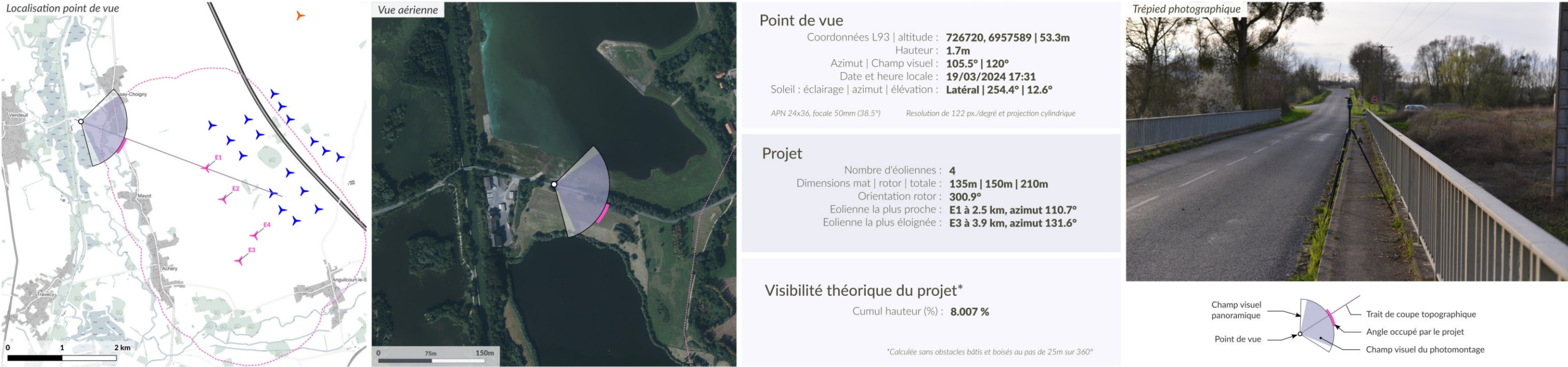
E4
5.1 km

E3
4.7 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



21 : Traversée de la vallée de l'Oise entre Vendeuil et Brissay-Choigny



Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : -.-.- / -.-.- / -.-.-

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ★ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■

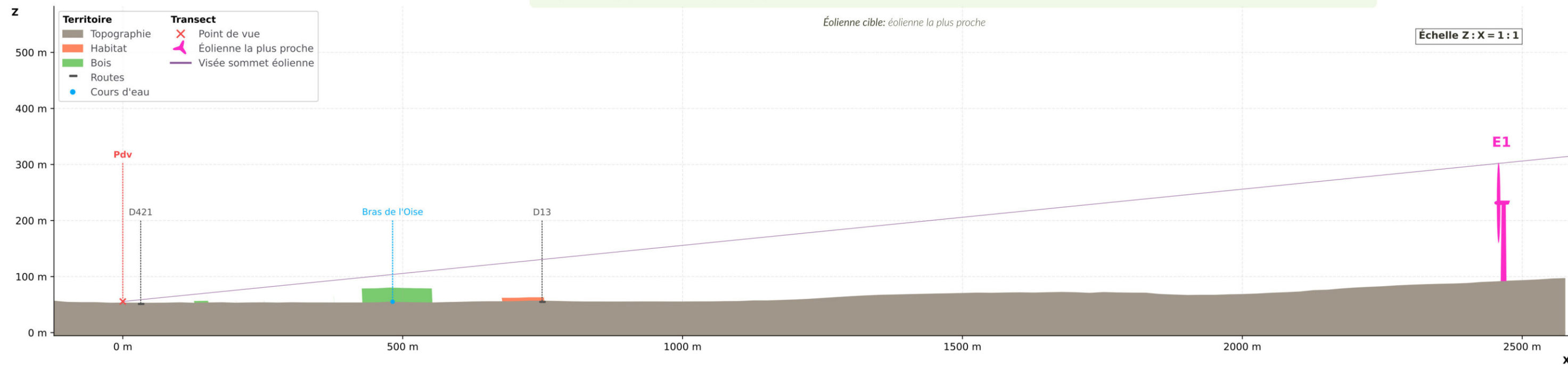
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que, dans l'aire d'étude rapprochée et face à la ZIP, seuls deux axes de circulation traversent la vallée de l'Oise d'ouest en est : la D421 entre Vendeuil et Brissay-Choigny et la D643 entre Travecy et Achery. Dans les champs de vision qui s'ouvrent depuis le fond de la vallée, ce sont les structures végétales arborées et boisées qui limitent et cadrent les panoramas. Il existe peu d'appels visuels hormis une partie des éoliennes existantes à l'arrière plan, car l'effet de couvert et boisé continu limite fortement les vues vers les villages de Brissay-Choigny, Mayot et Achery et cela même en hiver du fait de la persistance de la végétation. La sensibilité de ces traversées de l'Oise est liée principalement à l'effet de prégnance que pourrait avoir le projet sur le paysage de vallée.

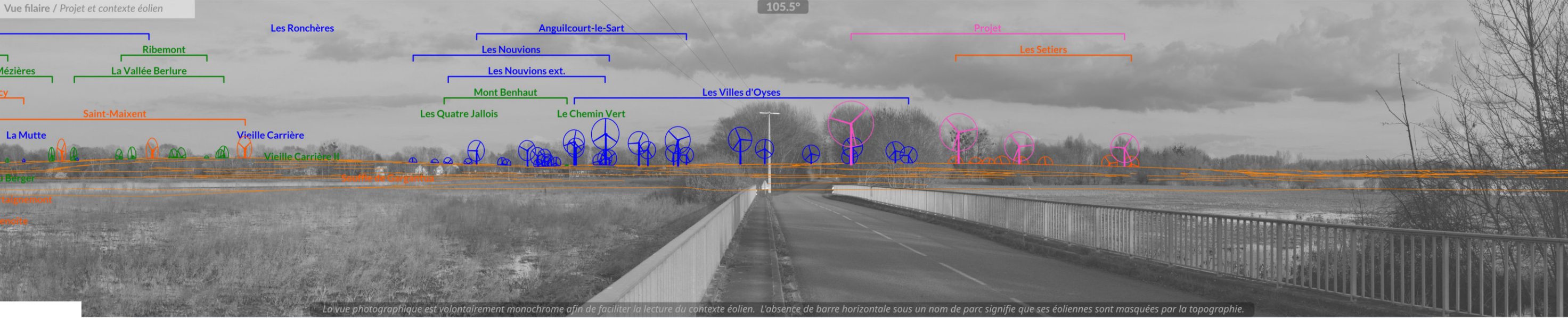
Le photomontage illustrant la perception depuis la D421 entre Vendeuil et Brissay-Choigny, à proximité du canal de la Sambre à l'Oise, montre bien l'influence des nombreuses structures végétales arborées et boisées sur l'absence de visibilité vers du coteau agricole. Les quatre éoliennes du projet s'inscrivent à l'arrière de ces rideaux de peupliers dans la continuité des éoliennes déjà visibles (parcs éoliens Les Villes d'Oyses et Anguilcourt-le-Sart). On devine également la silhouette du village de Brissay-Choigny à travers la ripisylve du Bras de l'Oise. Depuis ce point de vue le projet est en majorité masqué par les arbres. L'effet de prégnance sur la vallée n'est pas significatif, et varie selon la constitution des plans paysagers du fait de la perception dynamique du trajet. L'impact paysager du projet est globalement faible depuis ce point de vue.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien



Photomontage / Projet et contexte éolien



E1
2.5 km

E2
3 km

E4
3.8 km

E3
3.9 km

Traversée de la vallée de l'Oise entre Vendeuil et Brissay-Choigny

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E1
2.5 km

E2
3 km

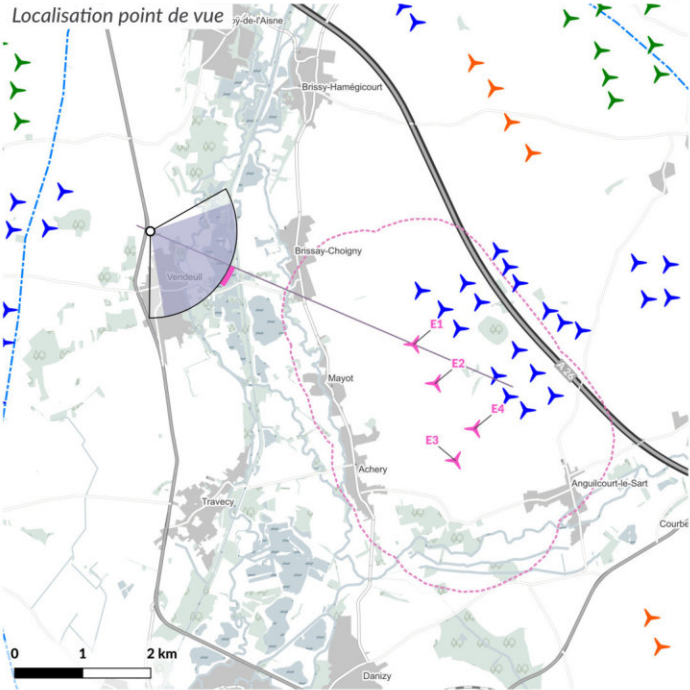
E4
3.8 km

E3
3.9 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



22 : Entrée nord du village de Vendeuil sur la D346



Point de vue

Coordonnées L93 | altitude : **725152, 6958392 | 84.7m**
Hauteur : **1.7m**
Azimut | Champ visuel : **120.9° | 120°**
Date et heure locale : **07/03/2025 15:08**
Soleil : éclairage | azimut | élévation : **Latéral | 218.4° | 28.2°**

APN 24x36, focale 50mm (38.5°) Resolution de 122 px./degré et projection cylindrique

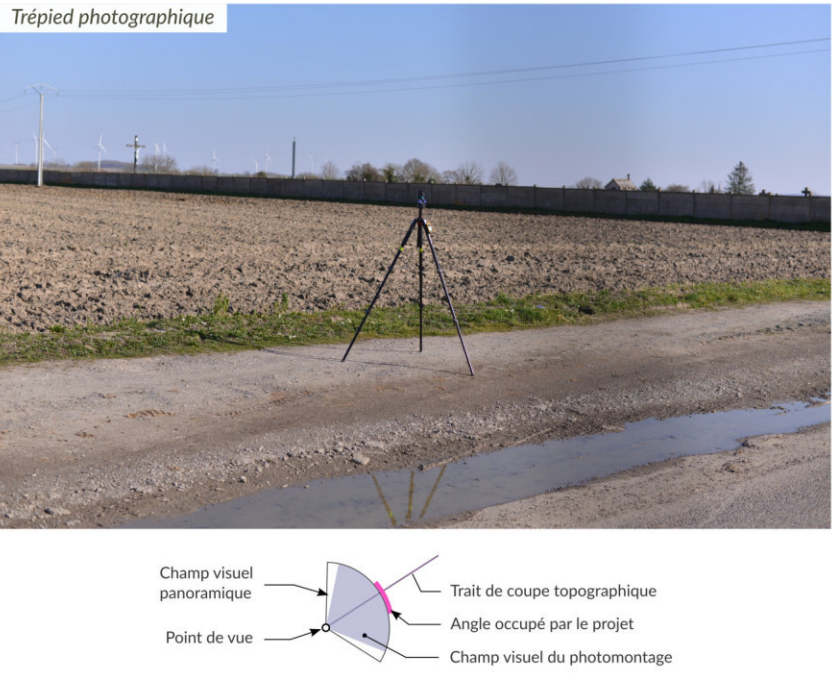
Projet

Nombre d'éoliennes : **4**
Dimensions mat | rotor | totale : **135m | 150m | 210m**
Orientation rotor : **131.7°**
Eolienne la plus proche : **E1 à 4.2 km, azimut 113.5°**
Eolienne la plus éloignée : **E3 à 5.6 km, azimut 127.1°**

Visibilité théorique du projet*

Cumul hauteur (%) : **9.085 %**

*Calculée sans obstacles bâtis et boisés au pas de 25m sur 360°



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : --- / -.-.- / ---

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

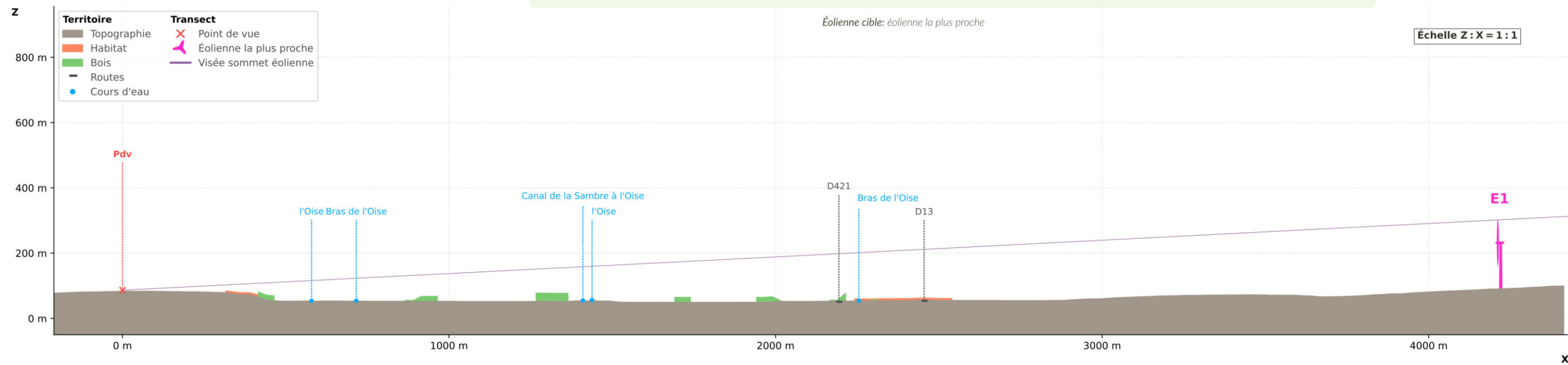
Projet : ✈ **4 éoliennes**

Parcs construits : ✈ **23 parcs : 154 éol.**

Parcs autorisés : ✈ **14 parcs : 82 éol.**

Parcs en instruction : ✈ **7 parcs : 33 éol.**

Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que la partie de l'itinéraire de la D1044 interceptée par l'aire d'étude rapprochée, axe de fréquentation très fréquenté, s'ouvre sur de vastes vues panoramiques et profondes, notamment vers le sud et le sud-est. A la hauteur de Vendeuil, la D1044 contourne le village par l'ouest ; la D346, ancienne traversée du village, relie le bourg à la D1044. La sensibilité paysagère est principalement liée ici au possible effet de prégnance du projet sur le village et la vallée, ainsi que l'effet de cumul avec le contexte éolien existant.

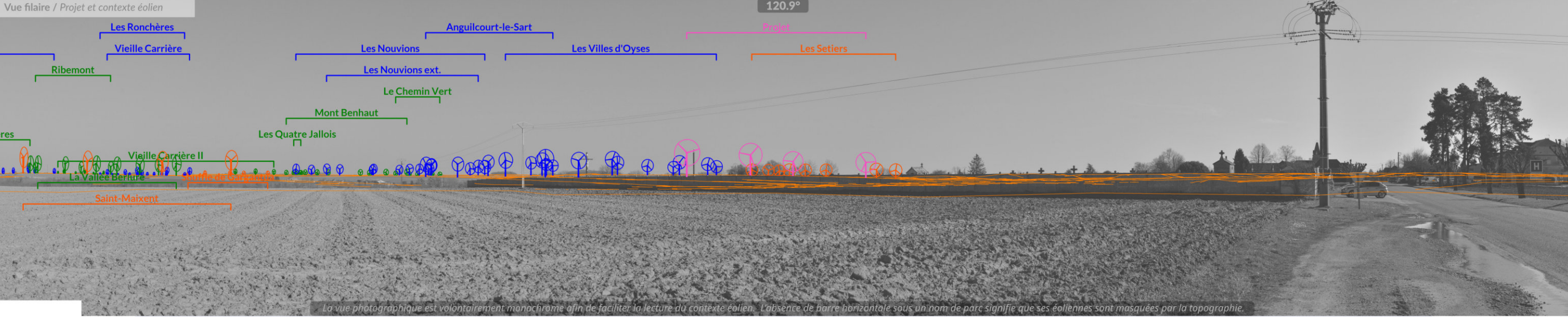
Le photomontage illustrant la perception depuis l'entrée nord du village de Vendeuil, à l'approche du cimetière, montre bien le positionnement des éoliennes du projet sur le coteau de l'Oise opposé au village. Les quatre éoliennes sont implantées à l'avant du contexte éolien déjà visible dans l'unité paysagère de la grande plaine agricole. L'horizon éolien est ainsi occupé sur la moitié gauche du photomontage (parcs éoliens Les Villes d'Oyses, Angoulcourt-le-Sart et les Nouvions) ; le projet s'y inscrit sans contribuer à l'élargissement de l'emprise horizontale globale du contexte éolien. Le village, situé plutôt sur la partie droite du photomontage, n'est pas directement impacté par un effet de prégnance des éoliennes du projet, distantes de plus de 4,2 km de ce point de vue. Le projet a un impact globalement faible sur le village de Vendeuil.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien



Photomontage / Projet et contexte éolien



E1 4.2 km
E2 4.8 km
E4 5.6 km
E3 5.6 km

Entrée nord du village de Vendeuil sur la D346

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
4.2 km

E2
4.8 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E4
5.6 km

E3
5.6 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



23 : Itinéraire de la D1044 à la hauteur du village de Moÿ-de-l'Aisne



Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - . - . - / - - -

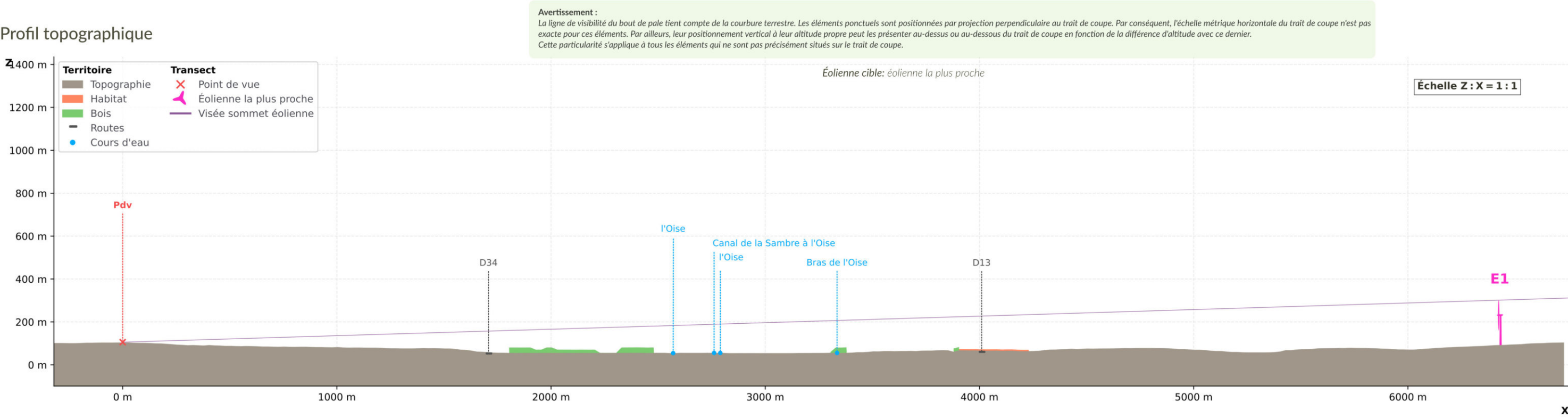
Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que la partie de l'itinéraire de la D1044 interceptée par l'aire d'étude rapprochée, axe de fréquentation très fréquenté, s'ouvre sur de vastes vues panoramiques et profondes, notamment vers le sud et le sud-est. A la hauteur du village de Moÿ-de-l'Aisne, la principale sensibilité paysagère est liée l'éventuelle perturbation de la perception de la silhouette de la Citadelle de Laon par le projet, et par temps clair ou dégagé.

Le photomontage illustrant la perception dynamique, et en véhicule depuis l'itinéraire de la D1044 à la hauteur du village de Moÿ-de-l'Aisne, montre bien le positionnement des éoliennes du projet sur le coteau de l'Oise, dans la continuité du contexte éolien déjà visible (parcs éoliens Les Villes d'Oyses, Anguicourt-le-Sart, les Nouveions et Saint-Maixent). L'horizon éolien est ainsi occupé sur toute moitié gauche du photomontage ; le projet s'y inscrit en ne contribuant que faiblement à l'élargissement de l'emprise horizontale globale du contexte éolien. La moitié droite du photomontage est quant à elle caractérisée par l'absence de parc éolien dans l'unité paysagère du Massif de Saint-Gobain. On devine la silhouette de la citadelle de Laon à gauche de E1, à plus de 28 km de distance. La lisibilité du paysage très éloigné n'est que peu impactée par le projet dans cette direction, compte tenu également de la perception dynamique du trajet sur la D1044. Le projet a un impact globalement faible sur la perception de la citadelle de Laon depuis la D1044.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



E1
6.4 km

E2
7.1 km

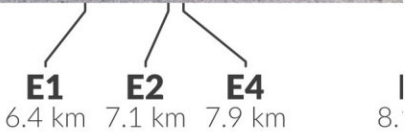
E4
7.9 km

E3
8.1 km

Itinéraire de la D1044 à la hauteur du village de Moÿ-de-l'Aisne

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)

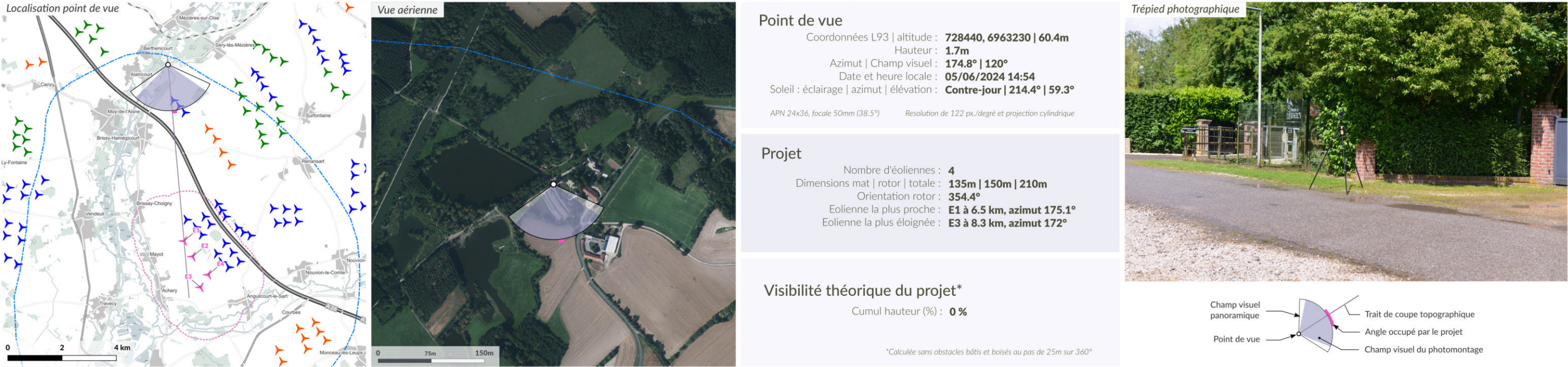


E3
1 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



24 : Le Moulin de Sénercy, partiellement inscrit MH, à Séry-lès-Mézières

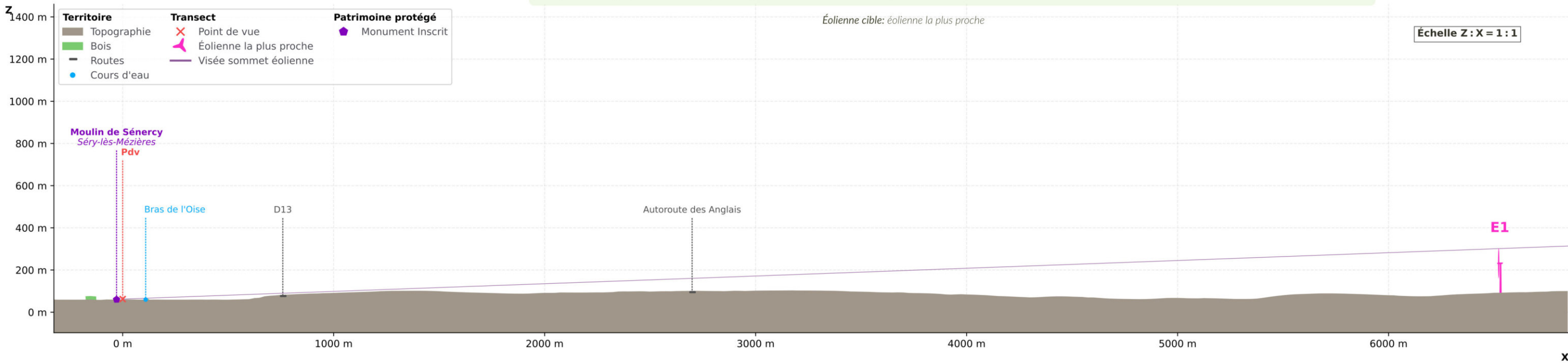


Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - . - . - / - - -

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet : 4 éoliennes ■ Parcs construits : 23 parcs : 154 éol. ■ Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol. ■ Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol. ■

Profil topographique



Commentaires paysagers

«Moulin à farine situé sur le cours de l'Oise, disposant d'une roue de dessous à aubes et d'un système de transmission conforté par un beffroi. Construit en briques, il est tout à fait représentatif des nombreux petits moulins-usines qui ponctuaient la vallée de l'Oise au 19e siècle, et qui ont presque tous été, soit détruits pendant la guerre de 1914-1918, soit abandonnés.» Extrait de <https://www.pop.culture.gouv.fr/>

L'étude de l'état initial a montré que le moulin protégé de Sénercy est actuellement dédié à une activité hôtelière et événementielle privée, développée sur plusieurs hectares dans la vallée de l'Oise. De ce domaine, on ne perçoit principalement que les limites (mur et structures végétales), et les aménagements extérieurs (accès, aire de stationnement aménagée). Sa sensibilité principale est liée au possible effet de cumul du projet avec les éoliennes existantes et visibles aux abords du site.

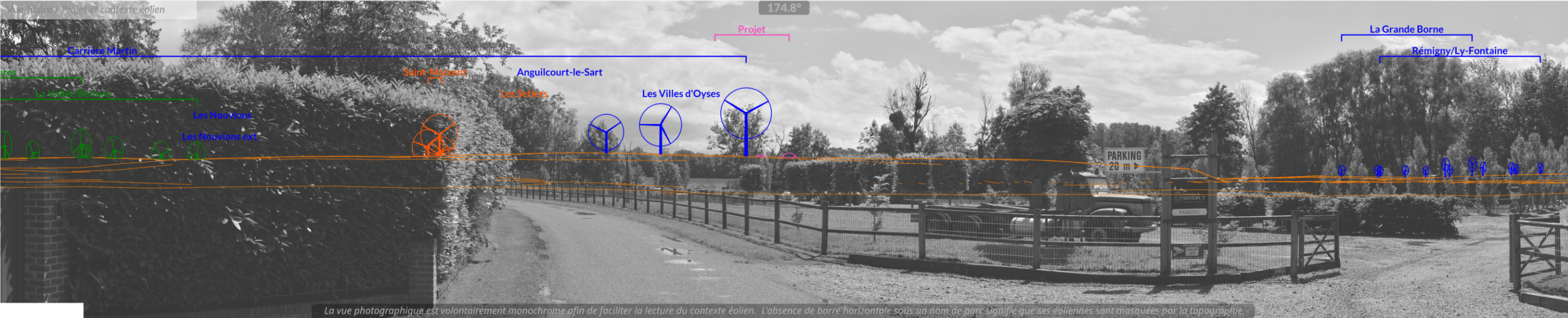
Le photomontage illustrant la perception depuis l'une des entrées du site du Moulin de Sénercy, montre bien sa situation dans le contexte très arboré de la vallée de l'Oise. Dans les champs de vision qui s'ouvrent aux abords immédiats de ce site, trois éoliennes du parc de Carrière-Martin, distantes d'environ 1,3 km sont visibles. Les quatre éoliennes du projet sont quant à elles entièrement masquées par l'effet cumulé de la topographie et des structures végétales arborées, à une distance de plus de 6,5 km.

Le projet n'a donc aucun impact patrimonial et paysager particulier depuis ce point de vue.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



Champ visuel : 120°x 24°



La vue photographique est volontairement monochrome afin de faciliter la lecture du contexte éolien. L'absence de barre horizontale sous un nom de parc signifie que ses éoliennes sont masquées par la topographie.



E4 7.9 km
E3 8.3 km
E2 7.1 km
E1 6.5 km

Le Moulin de Sénercy, partiellement inscrit MH, à Séry-lès-Mézières

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E4 7.9 km E3 8.3 km E2 7.1 km 6.

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E1
.5 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



25 : Le Moulin de Sénercy, partiellement inscrit MH, à Séry-lès-Mézières, depuis l'itinéraire de la D13

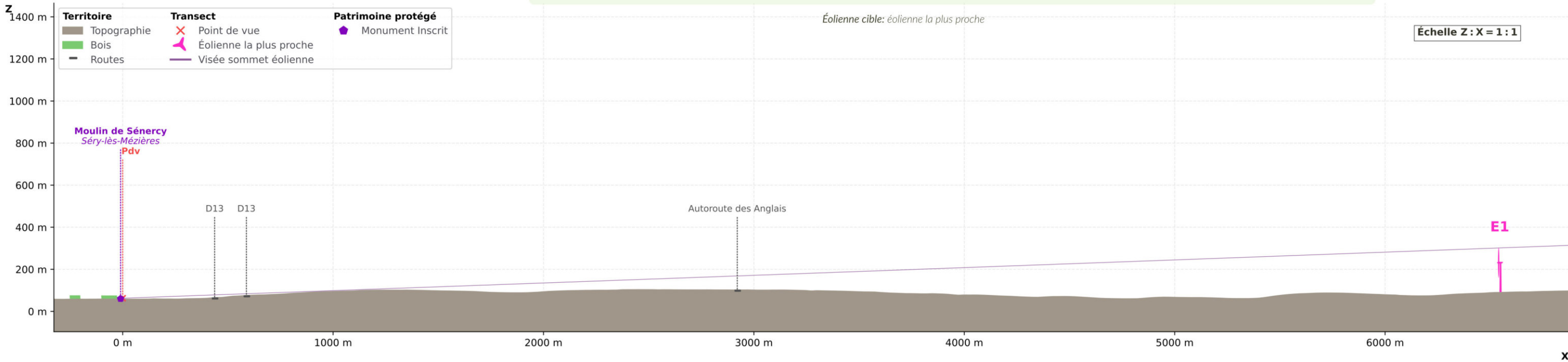


Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - - - / - - -

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet : 4 éoliennes ■ Parcs construits : 23 parcs : 154 éol. ■ Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol. ■ Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol. ■

Profil topographique



Commentaires paysagers

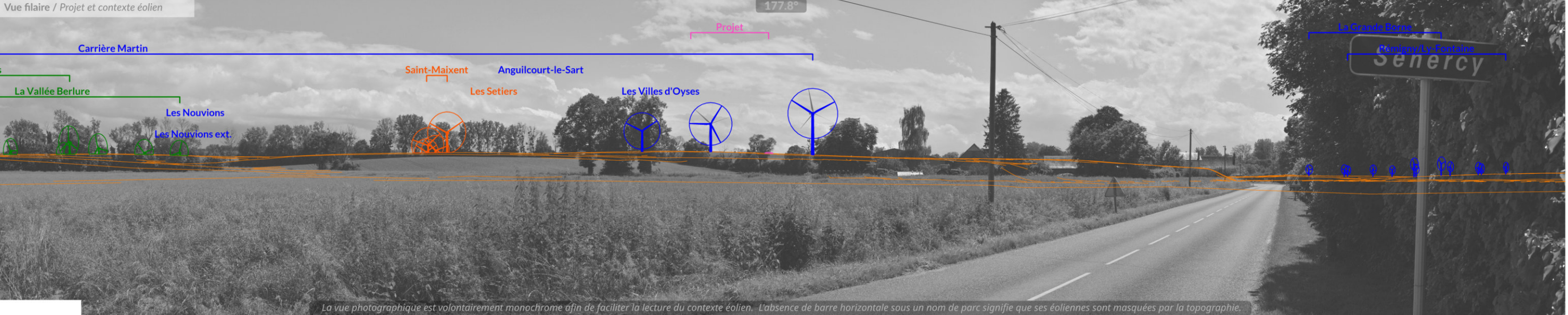
L'étude de l'état initial a montré que depuis la D13, on ne perçoit principalement que les limites (mur et structures végétales) du site du Moulin de Sénercy. Dans ce champ de vision, la sensibilité principale est liée au possible effet de cumul du projet avec les éoliennes existantes et visibles aux abords du site.

Le photomontage illustrant la perception depuis la D13 à la hauteur du site du Moulin de Sénercy, montre bien sa situation dans le contexte très arboré de la vallée de l'Oise. Dans les champs de vision qui s'ouvrent aux abords immédiats de ce site, deux éoliennes du parc de Carrière-Martin, distantes d'environ 1,3 km sont visibles. Les quatre éoliennes du projet sont quant à elles entièrement masquées par l'effet cumulé de la topographie et des structures végétales arborées, à une distance de plus de 6,5km. Le projet n'a donc aucun d'impact patrimonial et paysager particulier depuis ce point de vue.

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien



Photomontage / Projet et contexte éolien



E4 7.9 km
E3 8.3 km
E2 7.1 km
E1 6.5 km

Le Moulin de Sénercy, partiellement inscrit MH, à Séry-lès-Mézières, depuis l'itinéraire de la D13

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E4
7.9 km

E3
8.3 km

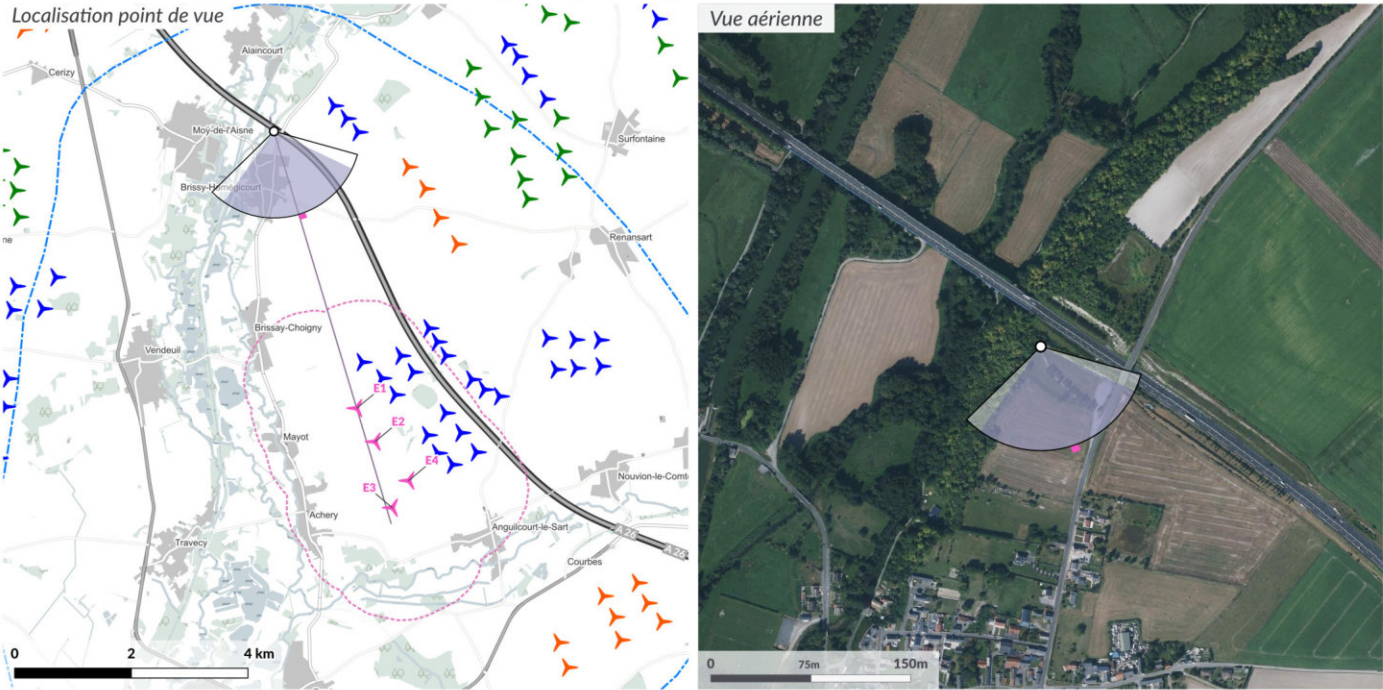
E2
7.1 km

E1
6.5 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



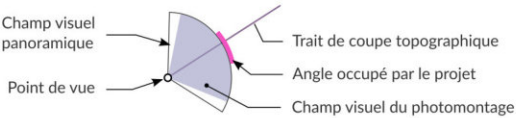
26 : Observatoire paysager de Brissy-Hamégicourt, au bord de l'A26



Point de vue
Coordonnées L93 | altitude : **727608, 6961480 | 92.9m**
Hauteur : **1.7m**
Azimut | Champ visuel : **165.8° | 120°**
Date et heure locale : **20/03/2024 12:09**
Soleil : éclairage | azimut | élévation : **Contre-jour | 157.1° | 38.1°**
APN 24x36, focale 50mm (38.5°) Resolution de 122 px/degré et projection cylindrique

Projet
Nombre d'éoliennes : **4**
Dimensions mat | rotor | totale : **135m | 150m | 210m**
Orientation rotor : **343.7°**
Eolienne la plus proche : **E1 à 5 km, azimut 163.6°**
Eolienne la plus éloignée : **E3 à 6.8 km, azimut 162.8°**

Visibilité théorique du projet*
Cumul hauteur (%) : **0 %**
*Calculée sans obstacles bâtis et boisés au pas de 25m sur 360°

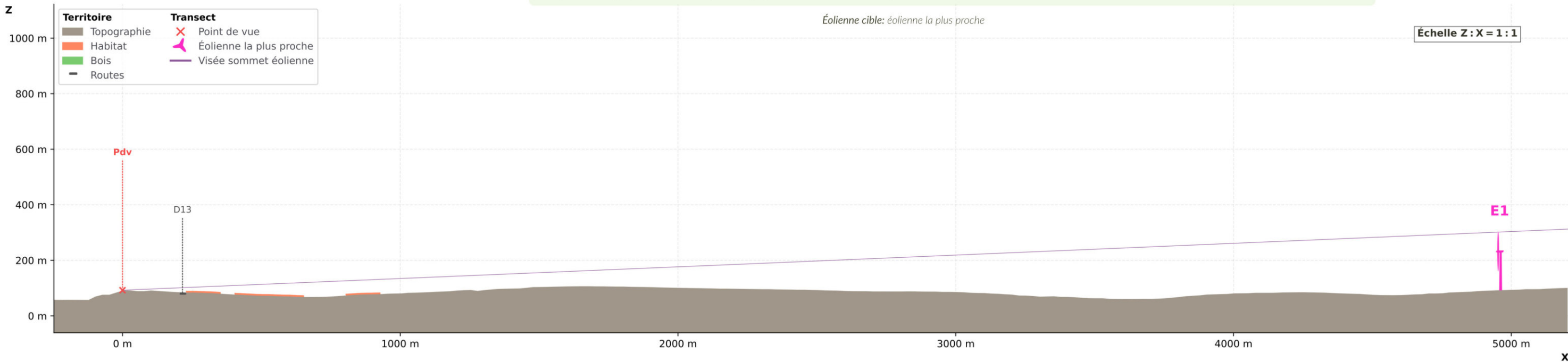


Aires d'étude :
Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - . - . - / - - -

Patrimoine :
Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet : 4 éoliennes ■ **Parcs construits :** 23 parcs : 154 éol. ■ **Parcs autorisés :** 14 parcs : 82 éol. ■ **Parcs en instruction :** 7 parcs : 33 éol. ■

Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que l'observatoire aménagé en bordure de l'A26, sur la commune de Brissy-Hamégicourt, s'ouvre sur le paysage de transition entre la grande plaine agricole en openfield et la vallée de l'Oise densément arborée. La ZIP se trouve dans ce paysage de transition, dans un environnement où l'échelle du grand éolien est déjà installée avec plusieurs parcs en service. La principale sensibilité paysagère est liée ici à la continuité du paysage éolien à l'arrière-plan et aux possibles effets de prégnance du projet sur les villages en pied du coteau et sur le paysage arboré de la vallée de l'Oise.

Le photomontage illustrant la perception depuis la table d'orientation de Brissy-Hamégicourt, au bord de l'A26, montre bien la situation du projet à la transition entre le paysage de grande plaine agricole et le paysage de la vallée. Les quatre éoliennes du projet s'inscrivent sur les hauteurs du coteau agricole, dans la continuité des éoliennes existantes (parcs éoliens Les Villes d'Oyses, Anguilmcourt-le-Sart, les Nouvions) , et d'autres parcs en instruction (Saint-Maixent). Depuis ce point de vue, le projet est distant de plus de 5 km ; bien que se détachant de la ligne d'horizon, il n'installe pas significativement de concurrence visuelle ni d'effet de prégnance sur le village de Brissy-Hamégicourt ou encore sur la vallée de l'Oise. Enfin, le projet ne perturbe pas la lecture du paysage proposée depuis ce point de vue d'observation et d'interprétation paysagère. L'impact paysager du projet est globalement faible depuis ce point de vue.